



# Favoriser l'accès au métier d'agriculteur : une histoire de transmission

Faire face au défi du renouvellement des générations  
en agriculture

Florie-Anne WIEL

Janvier 2024

Rapport d'études Nuffield France

*Etude Nuffield financée grâce au soutien de :*





## NUFFIELD FRANCE (FR)

### PARCOURS NUFFIELD

La bourse **Nuffield** permet, avec l'appui du réseau Nuffield international, d'approfondir un sujet lié aux enjeux de développement durable de l'agriculture. Le lauréat de la bourse est soutenu financièrement pour visiter des exploitations et des entreprises dans différents pays, rencontrer des agriculteurs, entrepreneurs et/ou salariés des filières agricoles au sens large à l'étranger, des responsables professionnels de haut niveau dans le monde entier et se faire aider, pour l'étude qu'il réalise, par les meilleurs spécialistes du domaine choisi. Chaque année, les pays associés au sein de l'association internationale Nuffield (**Angleterre, Irlande, Pays-Bas, France, Australie, Nouvelle-Zélande, Zimbabwe, Canada, Etats-Unis, Brésil, Japon**) sélectionnent environ 80 lauréats de la bourse.

Le parcours "Nuffield" constitue une opportunité unique de prendre du recul sur son quotidien pour partir à l'étranger approfondir un sujet d'intérêt. Aucun cursus universitaire ou agricole n'est exigé. La sélection tient compte du niveau d'anglais des candidats (indispensable pour profiter des visites et des conférences), de leurs personnalité, de leur motivation et de la qualité de leur sujet. Ils peuvent ensuite, avec l'aide du réseau des anciens, voyager partout dans le monde afin d'approfondir leurs connaissances avec l'objectif de faire progresser leur secteur d'activité. Le parcours Nuffield qui s'étale sur 2 ans donne lieu à une présentation orale qui a habituellement lieu dans les locaux des Chambres d'agriculture France à Paris ainsi qu'à la rédaction d'un rapport qui sera en accès libre sur la base de données du **Nuffield Farming Scholarships trust**.

Les candidats doivent avoir entre 25 et 45 ans et avoir une expérience professionnelle dans le domaine agricole au sens large (exploitation, conseil, transformation, institutions), être de nationalité française ou résider en France. La bourse Nuffield n'a pas vocation à financer des études portées par des étudiants.

Tous les détails sur le parcours sont disponibles sur le site [Nuffield France](#) Les dossiers de candidatures sont en libre téléchargement sur le site. Les dossiers de candidatures sont à faire parvenir chaque année vers le mois de septembre, retrouvez la date exacte sur le site Nuffield France !

# Rapport Nuffield France

Date de soutenance: Janvier 2024



Titre	<b>Faire face au défi du renouvellement des générations en agriculture : favoriser l'accès au métier d'agriculteur, une histoire de transmission</b>
Boursière	Florie-Anne WIEL
Objectif de vos voyages	Mettre en perspective la situation en France du renouvellement des générations en agriculture (mur générationnel, évolution du profil des « aspirants agriculteurs », politiques publiques, accompagnements), afin d'élargir le champ des voies à explorer.
Pays visités	France, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, FAO
Messages	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le renouvellement des générations est l'un des enjeux majeurs que rencontre l'agriculture en France. D'autres pays rencontrent des difficultés, bien que le point de départ ne soit pas le même (Pays Bas, Japon), et donc les solutions recherchées différentes.</li><li>- En France, un dispositif d'aide à l'installation existe, et présente un historique suffisant pour aujourd'hui pouvoir en tirer des enseignements et l'adapter au contexte.</li><li>- Le rôle de la collectivité d'accueil est sous-évalué aujourd'hui, et des solutions peuvent être recherchées dans cette voie.</li><li>- La place de la transmission des savoirs et du rôle des transmetteurs est encore trop peu perçue et prise en compte : le rôle des agriculteurs cédants, même après la transmission, devrait pouvoir être valorisé</li><li>- Le métier change, ainsi que les aspirations des futurs paysans : il existe une réelle inadéquation entre les fermes à transmettre et les projets de reprise avec maintien ou développement de l'emploi, ce qui oblige à inventer de nouvelles façons de transmettre.</li><li>- Difficile d'attirer et de maintenir dans un métier qui rémunère mal ses travailleurs : la question de la valeur ajoutée des produits primaires ne peut pas être écartée sur cette question, ni celle de l'équité au sein de la société sur la question sociale.</li></ul>

## ✓ Objectifs de développement durable visés par la présente étude

L'ONU, au travers de l'agenda 2030 a fixé en 2015, 17 objectifs de développement durable atteignables d'ici 2030.

Les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU (ONU, 2015) sont les suivants :



Parmi eux, le présent rapport s'inscrit plus particulièrement dans les objectifs 8, 12 et 13, en ce qu'assurer la présence sur les territoires d'un tissu d'agriculteurs nombreux insérés dans un milieu rural vivant, mettant en œuvre des systèmes de production viables et vivables est indispensable pour faire face aux enjeux de production et d'adaptation aux enjeux climatiques auxquels nous faisons face.

## ✓ **DISCLAIMER**

The opinions expressed in this report are my own and not necessarily those of the Nuffield Farming Scholarships Trust, or of my sponsor, or of any other sponsoring body.

### **Responsabilité**

Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que l'auteur et non nécessairement ceux de Nuffield France, ni de Nuffield International ou encore des sponsors ayant soutenu le financement de cette étude.

Les lecteurs sont appelés à faire preuve de discernement dans l'évaluation de la pertinence et de l'exactitude du contenu de cette publication.

Nuffield Farming Scholars Trust (NFST) et l'auteur ne seront pas responsables des pertes, dommages, coûts ou dépenses encourus du fait de l'utilisation ou de la fiabilité des informations contenues dans cette publication. Les produits peuvent être identifiés par des noms de marque ou des appellations commerciales afin d'aider les lecteurs à identifier des types de produits particuliers, mais il ne s'agit ni d'une approbation ni d'une recommandation d'un produit ou d'un fabricant auquel il est fait référence. D'autres produits peuvent fonctionner aussi bien ou mieux que ceux spécifiquement mentionnés.

Cette publication est sous copyright. Cependant, le NFST encourage une large diffusion de ses recherches, à condition que l'organisation et l'auteur soient clairement reconnus. Pour toute question concernant la reproduction ou la reconnaissance, contactez le directeur à l'adresse [director@nuffieldscholar.org](mailto:director@nuffieldscholar.org) ou Nuffield France à l'adresse [contact@nuffieldfrance.fr](mailto:contact@nuffieldfrance.fr).

### **CONTACT DETAILS**

Florie-Anne Wiel  
florieanne.wiel@gmail.com

## ✓ RESUME (ENGLISH VERSION)

This report highlights a major issue shared by all agricultural stakeholders in France: the renewal of farming generations. Indeed, half of the current farmers will retire within the next ten years, with no successor identified for some of them. They will leave behind production tools, but the dynamics of farm setup do not allow for their transfer to the next generation, a situation stemming from several factors. These include the mismatch between farms available for transfer and the projects of potential successors, the rising costs of acquiring farms, the evolving profiles of aspiring farmers, and the low retirement pensions for farmers, which encourage them to seek a return on the investments they made throughout their careers as they approach retirement.

This research is both a personal and professional endeavor. As a practitioner confronted with the challenges faced by both project initiators seeking to set up their farms and retiring farmers engaged in the process of transmission, and with a particular interest in the issue of transferring a profession, I decided to conduct an in-depth study on the subject: how can farm transfers be structured to encourage new entrants into the profession?

Part of this reflection led me to look at Japan, a country particularly relevant in this domain. In Japan, transmission is a key element of the culture, and the country is structurally confronted with challenges similar to those in France, particularly an alarming age pyramid of farmers, with 70% of Japanese farmers over the age of 70. Moreover, Japanese culture integrates adaptive mechanisms in its collective practices to address risks related to the country's geography and history. This provides valuable perspectives for reflecting on agricultural challenges both in France and internationally. These reflections are particularly timely in the context of climate and societal upheavals that also affect French agriculture.

The report includes testimonies from ten farmers and agricultural professionals from farms of varying sizes, types of production, and geographic locations. These exchanges allow for cross-examination of experiences and identification of common threads in the paths of farm setup and transmission, offering valuable insights into how the issue can be approached from a fresh perspective. Key conclusions include the importance of local communities in supporting and welcoming project initiators, as well as the critical role of recognizing the value of retiring farmers and their peers. It also emphasizes the need to adapt working conditions to the aspirations of young farmers. Additionally, the establishment of trust between retiring farmers, their successors, local authorities, and agricultural stakeholders emerges as a key success factor.

While this study also addresses political frameworks and mechanisms for supporting farm setup, it primarily stresses the importance of interpersonal and collective relationships in the success of farm succession projects. In a context of increasing uncertainty, these human and collective elements appear to be indispensable levers for ensuring an effective renewal of farming generations in France.

## ✓ RESUME (FRENCH VERSION)

Ce rapport met en lumière une problématique majeure partagée par tous les acteurs agricoles en France : celle du renouvellement des générations agricoles. En effet, la moitié des agriculteurs actuels partiront à la retraite dans les dix prochaines années, sans repreneur identifié pour une partie d'entre eux. Ils laissent donc des outils de production dont par ailleurs la dynamique d'installation ne permet pas d'envisager la reprise, situation résultant de nombreux facteurs dont on peut citer l'inadéquation entre les fermes à transmettre et les projets d'installation, les coûts de reprise de fermes en hausse, l'évolution des profils des aspirants agriculteurs, le faible pension de retraite des agriculteurs les incitant à rechercher en fin de carrière le retour sur investissement consenti pendant leur vie...

Ce travail de recherche s'inscrit dans une démarche personnelle et professionnelle. En tant que praticienne confrontée aux difficultés rencontrées à la fois par les porteurs de projets d'installation et les cédants dans leur processus de transmission, et avec un intérêt particulier pour cette question de la transmission d'un métier, j'ai décidé de mener une étude approfondie sur le sujet : comment les transmissions peuvent-elles prendre forme pour favoriser l'entrée dans le métier ?

Une partie de cette réflexion m'a conduit à m'intéresser au Japon, un pays particulièrement pertinent dans ce domaine. En effet, la transmission est un élément clé de la culture japonaise, et le pays est structurellement confronté à des défis similaires à ceux de la France, avec une pyramide des âges des agriculteurs particulièrement alarmante : 70 % des agriculteurs japonais ont plus de 70 ans. La culture japonaise, qui intègre des mécanismes d'adaptation dans ses pratiques collectives face aux risques liés à la géographie et à l'histoire du pays, offre des perspectives intéressantes pour réfléchir aux enjeux agricoles actuels, tant en France qu'à l'international. Ces réflexions sont d'autant plus pertinentes dans un contexte de bouleversements climatiques et sociétaux qui touchent également l'agriculture française.

Le rapport présente les témoignages de dix agriculteurs et acteurs du secteur, issus de fermes de tailles, de productions et de localisations diverses. Ces échanges permettent de croiser des expériences et d'identifier des points communs dans les parcours d'installation et de transmission, apportant ainsi de précieux enseignements pour aborder la question sous un angle nouveau. Parmi les conclusions principales, on note la place de la collectivité dans l'appui et l'accueil des porteurs de projet, mais aussi l'importance cruciale de la valorisation du rôle cédant et des pairs agriculteurs, ainsi que la nécessité d'adapter les conditions d'exercice du métier aux aspirations des jeunes agriculteurs. Un lien de confiance entre cédants, repreneurs, collectivités et acteurs agricoles émerge également comme un facteur clé de réussite.

Si cette étude aborde également les dispositifs politiques et les mécanismes d'accompagnement à l'installation, elle insiste surtout sur l'importance des relations interpersonnelles et collectives dans la réussite des projets de reprise. Dans un contexte d'incertitude croissante, ces éléments humains et collectifs semblent constituer des leviers incontournables pour assurer un renouvellement efficace des générations d'agriculteurs en France.

## ✓ Remerciements

Mon projet n'échappe pas à ce que je mentionne dans ce rapport, à savoir le caractère précieux et indispensable de « personnes clés » qui ouvrent des portes et permettent une mise en relation en confiance. Au Japon, il ne suffit pas de décrocher son téléphone et contacter une personne que l'on ne connaît pas pour bénéficier d'une rencontre, et j'ai eu la chance de bénéficier de l'aide précieuse de plusieurs personnes ressources qui m'ont ouvert leur réseau et permis d'organiser ce voyage et ces rencontres variées.

Toute ma gratitude à Yolène Pagès Directrice de Nuffield France, de m'avoir encouragée à présenter mon sujet d'étude à la bourse Nuffield. Un grand merci à Amandine Gatien pour la mise à l'étrier, à Kae Sekine pour son ouverture, l'aide précieuse à l'organisation du voyage et d'avoir facilité les mises en relation, puis pour nos échanges riches sur place. J'ai eu également la chance de croiser la route de Mai Kobayashi, sans qui mon expérience institutionnelle n'aurait jamais été aussi riche (merci !), et dont les travaux de recherche éclairent ma problématique. Un immense merci aussi à Shinya Okazaki et Shigeo Maeda, membres du réseau Nuffield, pour leur aide précieuse et leur implication sans faille. Enfin, si je ne mentionne dans ce rapport qu'une petite partie des personnes qui ont pris le temps de me raconter leurs histoires et d'éclairer ma lanterne, je porte une gratitude particulière à l'ensemble d'entre elles pour leur ouverture et les échanges incroyablement riches qu nous avons pu avoir. Enfin, merci également à mes proches pour leur soutien tout au long de ce projet hors des sentiers battus.

---

My project is no exception to what I mention in this report, namely the invaluable and essential role of "key people" who open doors and enable trustworthy connections. In Japan, it is not enough to simply pick up the phone and contact someone you do not know in order to secure a meeting, and I have been fortunate to receive the invaluable help of several resourceful individuals who opened their networks to me, allowing me to organize this trip and these varied encounters.

I am deeply grateful to Yolène Pagès, Director of Nuffield France, for encouraging me to present my study topic for the Nuffield Scholarship. A deep thank you to Amandine Gatien for getting me started, to Kae Sekine for their openness, precious help in organizing the trip, facilitating connections, and for the rich exchanges we had on-site. I was also fortunate to cross paths with Mai Kobayashi, without whom my institutional experience would never have been as rich (thank you!), and whose research work sheds light on my issue. A huge thank you as well to Shinya Okazaki and Shigeo Maeda, members of the Nuffield network, for their invaluable assistance and unwavering commitment. Finally, while this report only mentions a small portion of the people who took the time to share their stories with me and illuminate my path, I hold a special gratitude for all of them for their openness and the incredibly enriching exchanges we were able to have. Last but not least, thanks to my loved ones for their unwavering support throughout this out-of-the-ordinary project.

## ✓ SOMMAIRE

✓ RESUME (ENGLISH VERSION)	7
✓ RESUME (FRENCH VERSION)	8
✓ REMERCIEMENTS	9
<b>INTRODUCTION</b>	<b>12</b>
✓ DERRIERE LES MOTS	13
<b>POURQUOI S'INTERESSER A LA PROBLEMATIQUE DU RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS ?</b>	<b>14</b>
✓ DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ALARMANTES	14
✓ UNE EVOLUTION DES PROJETS D'INSTALLATION	16
✓ UN FOURMILLEMENT DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT	18
✓ UNE POLITIQUE PUBLIQUE QUI SE FRAGMENTE	19
✓ UNE INADEQUATION DES AIDES A L'INSTALLATION ?	19
✓ UN SUJET QUI ENTRE (ENFIN) DANS L'ACTUALITE ?	20
✓ MON INTERET PROPRE POUR CE SUJET	21
<b>ET POURQUOI ALLER AU JAPON SUR CETTE QUESTION ?</b>	<b>23</b>
✓ QUELQUES CHIFFRES CLEFS	23
✓ SITUATION DEMOGRAPHIQUE : ALLER AU JAPON, COMME UNE FAÇON DE RELATIVISER	24
✓ L'AGRICULTURE AUJOURD'HUI : DONNEES STATISTIQUES DU RECENSEMENT AGRICOLE	25
✓ UN MILIEU NATUREL CONTRAIGNANT	27
✓ QUELQUES ELEMENTS CLEFS DE L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE JAPONAISE	29
FOCUS SUR L'HISTOIRE D'HOKKAIDO	30
LA REFORME AGRAIRE DE 1946	30
LE DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES AGRICOLES	31
POLITIQUES AGRICOLES AU JAPON	34
FOCUS SUR LA LOI POUR LA PROMOTION DE LA « 6 <sup>E</sup> INDUSTRIE »	35
<b>MES RENCONTRES AU JAPON, LES SOURCES D'UN ECART POUR PORTER UN NOUVEAU REGARD</b>	<b>36</b>
✓ SHIGERU : « J'AI DU APPRENDRE A SOURIRE »	36
✓ TAMAKI SAN ET YUKEI : « IL N'ETAIT PAS AGRICULTEUR. MAINTENANT, IL L'EST UN PEU »	40
✓ BUNTARO, INNOVER POUR NE PAS DISPARAITRE	42
✓ KAZUHIRO ET YOSHIYUKI, S'AGRANDIR PAR DEVOIR	45
✓ KONOSUKE, REGARDS CROISES SUR LA TRANSMISSION EN FAMILLE	47
✓ SHIGEHIRO, UNE RESPONSABILITE ENVERS LA COMMUNAUTE	49

✓ <b>KAWAGUCHI SAN ET LA NOTION DE CITIZENSHIP</b>	<b>51</b>
✓ <b>YOSHIO ET YUKI, UNE SUCCESS STORY A HOKKAIDO</b>	<b>53</b>
✓ <b>MIYU : CREER DU LIEN POUR FAVORISER L'INSTALLATION</b>	<b>56</b>
✓ <b>LE VILLAGE DE SHIRAKAWA OU LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES</b>	<b>58</b>
✓ <b>KYOTO PREFECTURAL AGRICULTURAL COUNCIL</b>	<b>60</b>
DESCRIPTION RAPIDE DE LA POLITIQUE D'AIDE A L'INSTALLATION AU JAPON	60
MISE EN PERSPECTIVE DE CETTE POLITIQUE A TRAVERS MES RENCONTRES	62
<b>SYNTHESE ET PERSPECTIVES</b>	<b>64</b>
<hr/>	
✓ <b>LE ROLE DE LA COLLECTIVITE ET LA NOTION DE CITIZENSHIP</b>	<b>64</b>
LA COLLECTIVITE EN TANT QU'ADMINISTRATION	64
LE CAS DES AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU TERRITOIRE	65
LE ROLE DES PERSONNES DEVENUES « CLEFS »	66
LE ROLE DE LA COLLECTIVITE EN TANT QUE « COMMUNAUTE »	66
✓ <b>REVENU ET CONDITIONS SOCIALES</b>	<b>67</b>
✓ <b>LA NOTION DE METIER ET LA PLURIACTIVITE</b>	<b>68</b>
LA PLURIACTIVITE	69
CULTIVER OU ELEVER, SINON QUOI ?	69
✓ <b>CE QUE VEUT DIRE TRANSMETTRE</b>	<b>71</b>
TRANSMETTRE, CEDER...	71
VERS UN STATUT DE « TRANSMETTEUR » ?	72
ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT	74
<b>CONCLUSION</b>	<b>75</b>
<hr/>	
<b>BIBLIOGRAPHIE SUR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS AU JAPON</b>	<b>76</b>
<hr/>	
✓ <b>LIVRES ET ARTICLES</b>	<b>76</b>
✓ <b>SITES INTERNET</b>	<b>77</b>

## Introduction

Ce rapport vient clore une phase de mon parcours professionnel, dédié depuis quelques années et aujourd'hui encore, à l'enjeu du renouvellement des générations en France. Ingénieure agronome, j'ai décidé il y a maintenant sept ans de travailler en tant que conseillère installation, et d'accompagner les personnes qui se lancent à travers ce que l'on compare souvent à un parcours du combattant. J'ai pratiqué ce métier quelques années en Lozère au sein du réseau des Chambres d'Agriculture, puis j'ai décidé de continuer sur cette voie en prenant du champ, à la fois géographiquement, en allant voir la situation hors de ce territoire sur lequel j'accompagnais, mais aussi institutionnellement, en sortant du réseau au sein duquel je travaillais pour rencontrer les autres acteurs du renouvellement des générations, qu'ils soient historiques ou émergents, associatifs ou entrepreneuriaux, institutionnels ou non.

C'est au cours de ce projet que ma route croise l'association Nuffield France, et les perspectives qu'elle offre de candidater à la bourse Nuffield.

Ce sera alors l'opportunité pour moi d'élargir encore davantage ma recherche en intégrant une dimension internationale. Après un premier contact avec le réseau Nuffield à travers la Contemporary Scholars Conference (CSC) à Norwich, et un voyage d'une semaine aux Pays Bas où j'ai eu l'occasion de toucher du doigt la variété des situations face à la problématique du renouvellement des générations, j'ai décidé de pousser la recherche au sein d'un pays, et ce sera le Japon. Pourquoi le Japon ? Ce rapport y répondra. Pourquoi un seul pays ? Parce qu'analyser ce qui attire ou n'attire pas les jeunes et les moins jeunes dans le métier et comment favoriser et assurer leur entrée nécessite de regarder et de comprendre de nombreux facteurs : la trajectoire historique de l'agriculture dans le pays, sa situation actuelle, les options qui s'offrent aux personnes qui pourraient envisager de se lancer dans le métier, le contexte social, économique et institutionnel... Bref, il n'y a pas trop de 6 semaines et 40 personnes rencontrées (agriculteurs ou institutions) dans un pays culturellement et géographiquement éloigné de la France, et dont la langue tant écrite qu'orale m'est un mystère, pour comprendre les tenants et les aboutissants d'une telle problématique.

Ce rapport vise à rendre compte de cette étude réalisée au Japon, et des fils que l'on peut tirer pour élargir la perspective sur la problématique en France. Il n'est pas un rapport scientifique, mais la synthèse de ce que mon expérience Nuffield au Japon a apporté à mon regard sur la question.

Il se découpe en quatre grandes parties. Dans la première, j'explique ce qui dans la situation en France attire mon attention et explique ma volonté de m'atteler à cette problématique. La deuxième partie permet de découvrir la situation au Japon et la manière dont elle peut éclairer la situation en France. Dans la troisième partie, vous découvrirez une dizaine de portraits et de parcours d'agriculteurs et d'agricultrices et les premiers fils que l'on peut en tirer. Dans la quatrième partie, j'explore plus avant les enseignements que l'on peut tirer de la manière qu'a le Japon d'aborder la question du renouvellement des générations.

## ✓ *Derrière les mots*

Hyaksho = 100 noms.

Il s'agit là d'un terme utilisé au Japon pour parler du métier d'agriculteur, si divers.

Il est vrai qu'il n'est pas si simple de choisir un mot pour ce métier pourtant si ancien et universel. Paysan ? Agriculteur ? Agro-manager ? Producteur ? Eleveur ? Cultivateur ? Maraîcher ? Saunier ? Arboriculteur ? Viticulteur ?...

Pour ma part, je pense que les mots ont leur importance pour ce qu'ils disent des personnes qui les utilisent. Et nommer son activité n'est pas un acte anodin. C'est même parfois un acte militant. Je suis donc sensible au vocabulaire utilisé par les personnes que je rencontre, parce qu'il me donne des indices sur qui ils sont, sur leur vision de leur métier, de leur secteur d'activité, de leur environnement... Mais j'ai également bien conscience que les mots ne reflètent pas toujours un « avis ». Ils sont parfois seulement le miroir du milieu dans lequel on évolue.

Pas si simple, donc.

Les mots que je choisis pour ma part sont la synthèse de mon histoire, de ma formation, de mes rencontres, de ma vision du métier. Et lorsque je parle de quelqu'un, je conjugue tout cela avec sa propre vision des choses. L'exercice est donc complexe.

Alors ne nous arrêtons pas au vocabulaire et regardons derrière les mots !

## Pourquoi s'intéresser à la problématique du renouvellement des générations ?

### ✓ *Des statistiques démographiques alarmantes*

Tout d'abord, prenons du recul sur la situation agricole : les données de l'INSEE permettent d'élargir le champ en comparant les données sur les actifs agricoles au reste de la population en France :

- En 2019, 55% des agriculteurs avaient 50 ans ou plus, contre 31% dans la population active, et cette part ne cesse d'augmenter. Ce vieillissement touche donc également le reste de la société, mais dans une mesure moindre.
- La part des « agriculteurs exploitants » est passée de 7,1% de l'emploi total en 1982 à 1,5% en 2019. Le nombre d'ouvriers agricoles a lui aussi diminué, dans une moindre mesure.

Que nous disent déjà ces quelques chiffres sur notre sujet ?

- ⇒ L'agriculture fait vivre de moins en moins de familles, et donc de moins en moins de Français connaissent personnellement un agriculteur, en ce encore moins dans le cadre familial, alors que nombreux sont celles et ceux qui se connaissent un aïeul qui a travaillé dans le domaine agricole.

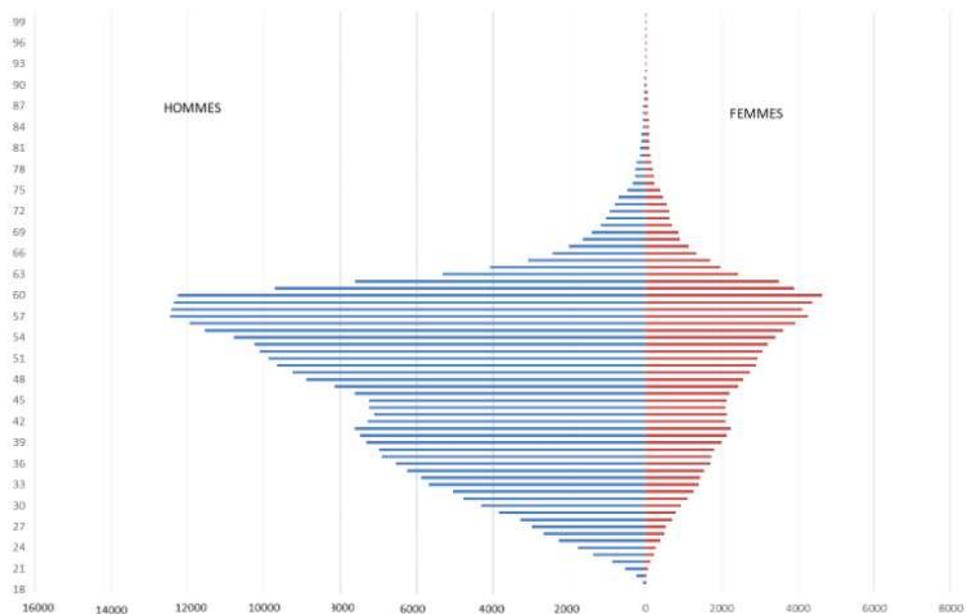
Si nous entrons dans la statistique agricole, la MSA publie des données précises et nombreuses sur le sujet : en 2021, 117 770 exploitants ont plus de 57 ans, et sont donc susceptibles de partir à la retraite dans les 5 prochaines années, soit 27,3% des chefs d'exploitation en activité<sup>1</sup>. Si l'on élargit la perspective à 10 ans, c'est le vertige : la moitié des agriculteurs et agricultrices seront en âge de prendre leur retraite.

Et qu'en est-il des installations ? La MSA comptabilise entre 13 et 14 000 nouveaux chefs d'exploitation par an, comptabilisant les jeunes installés (moins de quarante ans, environ 70% des installés), les installations tardives ne résultant pas d'un transfert entre époux (25% des installations environ), et les transferts entre époux. Notons que les cotisants solidaires ne sont ici pas comptabilisés. Bien qu'en très légère augmentation en 2022 par rapport à 2021 (non tendanciel), ces installations ne couvrent que deux tiers des départs, et ne représentent pas toutes une reprise de ferme.

---

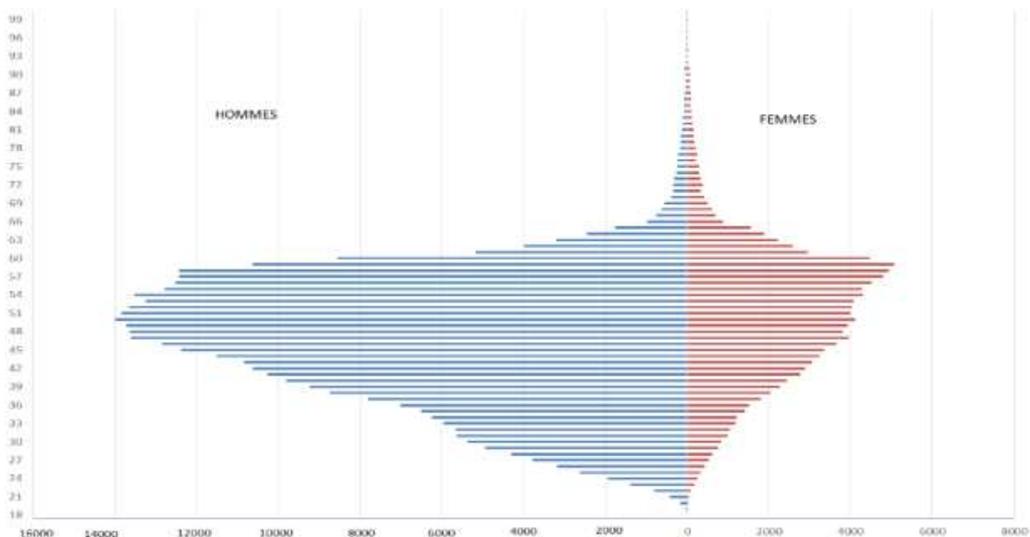
<sup>1</sup> <https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2022/11/TB-CE-2021d.pdf>

**Graphique 2**  
**Distribution des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2021**  
**France métropolitaine**

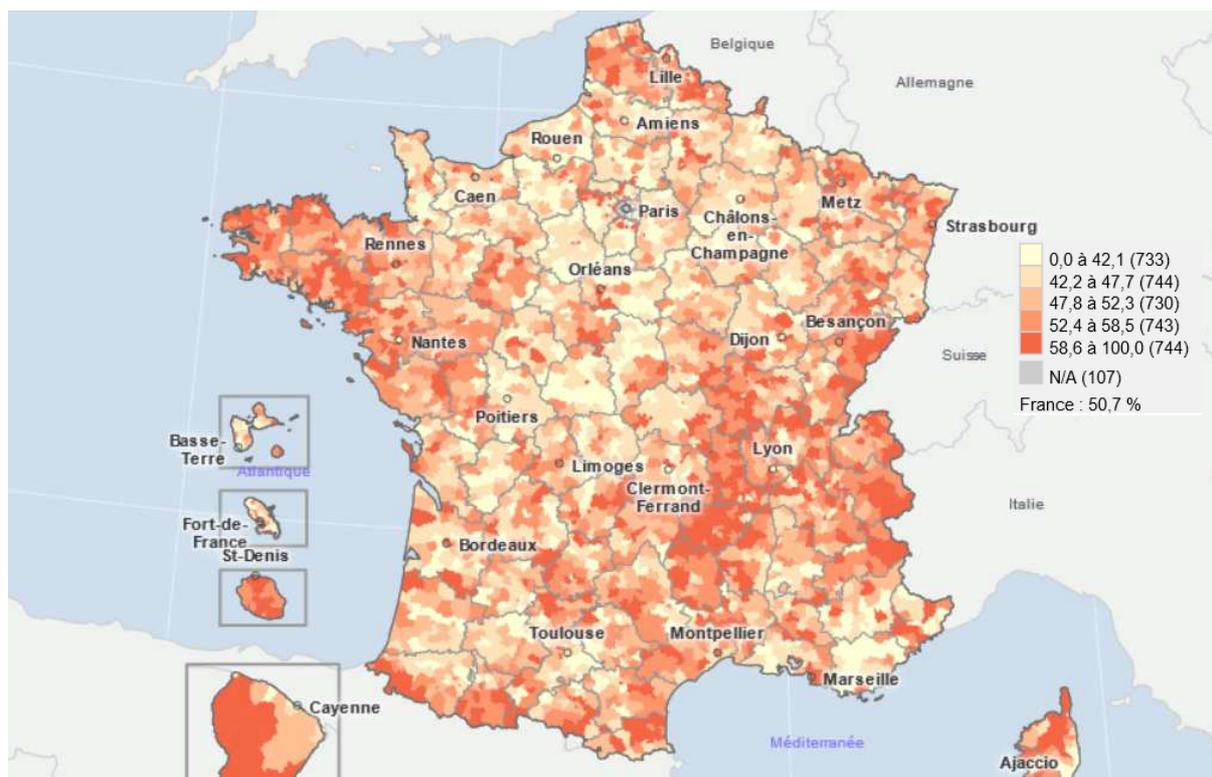


Source : MSA

**Graphique 1**  
**Distribution des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2011**  
**France métropolitaine**



Source : MSA



Carte : Part des exploitations sans successeur connu (RPG 2010)

Il existe de nombreuses statistiques passionnantes pour décrire la situation démographique de l'agriculture en France, notamment sur le salariat, ou la situation des femmes (cf. quelques ressources<sup>2</sup>). Mais ne perdons pas le fil de notre sujet. En bref, la population agricole vieillit en France, le pic du nombre de fermes à céder approche à pas de géants, et le nombre d'installations ne permet pas dans l'état actuel des choses de combler ce déficit.

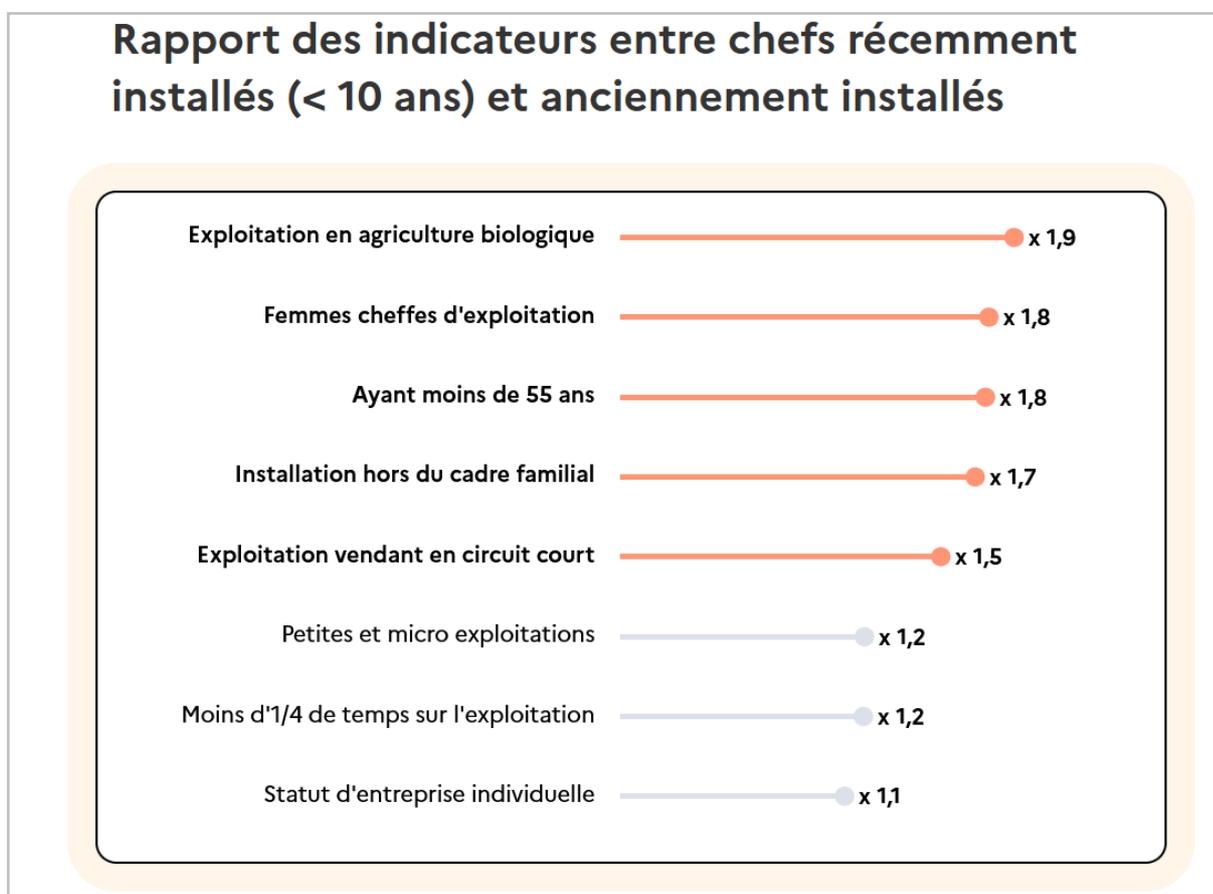
### ✓ *Une évolution des projets d'installation*

Les conseillers et accompagnateurs à l'installation le savent : on n'accompagne pas de la même manière une reprise de ferme familiale qu'une création d'activité agricole avec modification de l'orientation du système de production. Or, ces cas de reprise familiale ne sont aujourd'hui plus légion, alors même que le parcours à l'installation a été conçu au fur et à mesure de son élaboration pour répondre à leurs besoins, puisqu'ils représentaient alors la principale voie de renouvellement des générations d'agriculteurs.

<sup>2</sup> [https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2023/03/INFOSTAT\\_FEMMES\\_edition\\_2023.pdf](https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2023/03/INFOSTAT_FEMMES_edition_2023.pdf)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>

Le recensement agricole de 2020 a permis de mettre en évidence l'écart entre le profil des porteurs de projet à l'installation puis nouveaux installés et les personnes installées depuis davantage d'années :



Ces données sont incroyablement parlantes et montrent de façon très claire cette évolution des profils et des projets que l'on constate dans les organismes d'accompagnement.

Les conseillers et accompagnateurs à l'installation le constatent tous les jours : les personnes qui s'intéressent au métier d'agriculteur ou de paysan sans être issus de ce milieu sont de plus en plus nombreuses. On peut le voir comme le « symptôme » d'un mouvement sociétal plus global de recherche de sens dans son métier, de retour aux essentiels, voire de retour aux sources, l'agriculture n'étant jamais loin dans l'arbre généalogique. Cela s'inscrit de plus dans un contexte de bouleversement climatique et de remise en cause du système agro-industriel productiviste par une partie grandissante de la société.

Les projets qu'amènent ces personnes ne sont pas construits sur une ferme existante, puisqu'elles n'en ont généralement pas en vue. Elles sont de ce fait plus proches d'un idéal, libérées de la contrainte de « la situation initiale » de la ferme sur laquelle elles vont s'installer. Surface inférieure à la moyenne, mécanisation limitée, agriculture biologique, circuits courts, pluriactivité sont au cœur de leur système. Le discours, le vocabulaire utilisé peut être très différent de ce que peut dire un fils ou une fille d'agriculteur, qui s'appuie pour présenter son projet sur une ferme existante et une expérience vécue.

La rencontre de ces profils avec le parcours à l'installation « classique » peut faire des étincelles, et l'on comprend pourquoi. « *Manque d'expérience* », « *manque de réalisme* », « *projets éloignés des fermes à transmettre* »... Autant de reproches qui peuvent être faits, et qui pourraient être évités si le parcours à l'installation était davantage adapté à l'évolution des profils et des projets.

« On ne naît plus agriculteur, on le devient ».

Comment ? Et comment réellement favoriser ce cheminement ?

### ✓ **Un fourmillement de l'offre d'accompagnement**

Lorsque je démarre mon projet, fin 2020, je le fais car je me rends compte d'une sorte de fourmillement autour du sujet de l'installation agricole, suite à la pandémie du Covid 19, d'abord, qui a bouleversé les perspectives de nombreuses personnes et créé une vague d'intérêt pour l'agriculture (circuits-court, retour à la terre). Mais c'est aussi l'époque où de nouvelles structures s'intéressent à cette thématique, et viennent compléter l'offre des structures historiques d'accompagnement à l'installation (Chambres d'Agriculture, ADEAR, CIVAM...) sur un modèle économique nouveau dans le milieu. Les start-up, qui se développent déjà dans de nombreuses sphères économiques, arrivent sur ce champ d'activité, profitant de la vague d'intérêt pour le métier et de l'évolution des profils. A ce sujet, on peut s'intéresser à la thèse de recherche en sociologie de Cécile GAZO « *Qui pour gouverner l'installation en agriculture ?* », qui étudie ces structures émergentes dans le paysage de l'installation.

« *Alors que l'agriculture paysanne fait de l'installation sur mesure, à la hauteur des porteurs de projets, les start-up sont davantage dans une logique de standardisation. Mais ce qui change surtout avec ces dernières, c'est que cela fait entrer le soutien et l'accompagnement à l'installation dans la catégorie des « services marchands »*<sup>3</sup>.

Au nombre d'acteurs qui augmente, s'ajoute une diversité des façons d'accompagner, avec l'apparition dans le réseau des Chambres d'Agriculture du « conseil stratégique », le coaching qui finit par percer dans le milieu agricole, l'accompagnement de projet, le conseil à l'installation... Les termes varient, et ne sont pas anodins : ils couvrent des méthodes variées, des objectifs différents. Si les frontières pouvaient être claires entre les acteurs historiques, il me semble observer depuis quelques années un brouillement de cette cartographie, dans un cadre de concurrence entre acteurs privés et publics, à but lucratif et non lucratif.

« *L'urgence est telle que de nombreux acteurs sont apparus et/ou interviennent nouvellement pour soutenir l'installation : coopératives, acteurs financiers, associations, startup, espaces-test, collectivités, Régions, Banque des territoires... Ils ont tous un angle d'action sur l'installation et mobilisent d'autres fonds que ceux dédiés à l'agriculture, sur d'autres logiques, par exemple*

*environnementale ou d'insertion. Ils sont aussi soutenus à plusieurs échelons par différentes politiques publiques. »<sup>3</sup>*

En somme, l'offre d'accompagnement à destination des porteurs de projet s'étoffe, tout en se brouillant, et dans le même temps, le rôle de la puissance publique sur la question de l'installation et de la transmission s'étirole.

### ✓ **Une politique publique qui se fragmente**

Les premières politiques publiques à l'installation-transmission visaient d'abord l'objectif de restructuration des fermes pour favoriser leur agrandissement en vue d'améliorer la compétitivité de la production française. L'indemnité viagère de départ créée en 1962 en est la mesure phare :

*« L'objectif est d'obtenir le départ d'un demi-million d'agriculteurs de plus de soixante-cinq ans qui, pour l'instant, restent à la tête de leurs exploitations faute de ressources suffisantes. En même temps qu'il a décidé d'élargir " l'escalier de sortie " d'une profession aux effectifs pléthoriques, pour reprendre une expression chère à M. Edgar Faure, le gouvernement a reconnu la nécessité de rétrécir " l'escalier d'entrée ". La libéralisation des conditions d'attribution des bourses aux fils d'agriculteurs désireux de s'orienter vers l'enseignement général, annoncée par M. Pompidou, devrait en effet jouer un rôle non négligeable de dissuasion. »<sup>4</sup>.*

Depuis lors, les choses se sont inversées : l'idée n'est plus de favoriser les départs et de limiter les installations tout en modernisant l'agriculture, mais de limiter la chute du nombre d'agriculteurs.

Jusqu'à ce jour, les différents programmes mis en œuvre par l'Etat et soutenus par l'Europe (PIDIL et DJA, PAI, RDI) n'ont pas permis d'enrayer la chute du nombre d'agriculteurs. Depuis 2014, les Régions sont autorités de gestion de l'AITA (« Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture »), et voient leur rôle renforcé depuis la dernière réforme de la PAC. Ainsi, le dispositif des subventions publiques à l'installation-transmission et à son accompagnement se fragmente : certains dispositifs restent nationaux (c'est le cas de l'AITA, en partie), mais d'autres se régionalisent, et les conseils départementaux, les collectivités locales proposent elles aussi parfois des dispositifs.

### ✓ **Une inadéquation des aides à l'installation ?**

La Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, qui publie tous les deux ans les données de l'observatoire régional de l'installation et de la transmission (données MSA, CEPPP, PAI), montre que plus des deux tiers des personnes accueillies en PAI sont non issues du milieu

---

<sup>3</sup> Interview de Cécile Gazo dans Transrural initiatives n°501, janvier-avril 2024

<sup>4</sup> Le Monde, F.-H. DE VIRIEU, Publié le 04 mars 1968

agricole, et que plus de 40% d'entre eux sont des femmes. Plus de la moitié n'ont pas de formation agricole.

La comparaison de ces chiffres aux données de l'installation effective et de l'installation aidée (DJA) montre une proportion plus faible de personnes NIMA (moins de 50% d'installation hors cadre familial), mais toujours importante, une forte représentation des projets en agriculture biologique et en circuits courts (>40% dans les deux cas).

	CE installés	Femmes	ATP	Installation individuelle	Agriculture de groupe	Âge moyen	Surface	% zone d'installation Plaine	% zone d'installation Montagne
CE ≤ 40 ans	1 370	36%	70%	47%	41%	30 ans	30 ha	25%	33%
CE > 40 ans	558	51%	50%	56%	30%	52 ans	21 ha	35%	27%
<b>Total CE installés</b>	<b>1 928</b>	<b>40%</b>	<b>64%</b>	<b>50%</b>	<b>38%</b>	<b>36 ans</b>	<b>27 ha</b>	<b>28%</b>	<b>31%</b>
DJA	731	33%	95%	44%	-	29 ans	-	10%	41%

 **CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2021 (HORS TRANSFERT ENTRE ÉPOUX)**  
(Source : MSA, CA - traitement ODR/CRAO)

Notons également la part importante des installations en société (dont installations collectives) et de projets en pluriactivité. Détail intéressant : ces installations à titre secondaire sont très peu représentées dans les installations aidées, présentant finalement une trajectoire peu adaptée à cette aide.

Ces données comparées des installations aidées et des installations effectives illustrent le fait que le parcours à l'installation aidée (1/3 des installations) favorise davantage les personnes issues du milieu agricole, qui ont un projet sociétaire, en zone de montagne, qui sont des hommes et ont moins de 40 ans.

Pour certains de ces critères, il s'agit de l'effet recherché de la DJA (moins de 40 ans, zone de montagne)... Pour d'autres, ce n'est sans doute pas le cas, alors même que des modulations de la DJA sont censées au contraire favoriser ces installations plus difficiles, comme hors cadre familial, ou en agriculture biologique, par exemple.

Avec la dernière réforme de la PAC, la DJA est devenue une compétence des Régions. Si les démarches pour devenir agriculteur ou agricultrice sont les mêmes partout en France, les aides à l'installation voient leurs critères d'attribution, leurs montants et leurs modulations varier d'une région à une autre, augmentant le flou à la fois pour les porteurs de projet et pour les structures d'accompagnement.

 **Un sujet qui entre (enfin) dans l'actualité ?**

Dans ce contexte, le 9 septembre 2022, Emmanuel Macron annonce lors de son passage aux Terres de Jim les axes de la future loi d'orientation et d'avenir agricole qui doit alors voir le jour en 2023 :

- l'orientation et la formation ;

- la transmission ;
- l'installation des jeunes agriculteurs ;
- la transition et l'adaptation face au climat.

*« Pour notre agriculture, nous devons assurer le renouvellement des générations. C'est le pacte que je propose. Nos efforts sur la formation, sur la transmission, sur l'installation, seront massifs. Et la transition écologique, l'adaptation au climat, au cœur de l'agriculture. »* Emmanuel Macron, le 9 Septembre 2022.

Les lois d'orientation agricole sont rares, et elles engendrent des changements majeurs dans les politiques agricoles et l'organisation de l'agriculture en France. On peut prendre l'exemple le plus connu de la loi de 1960 qui a créé les SAFER, réformé l'enseignement agricole supérieur et créé le Label Rouge. Ou encore la loi de 1962 qui crée les ADASEA (Associations Départementales d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) et l'IVD.

Il est percutant de lire les mots d'Hubert Buchou, vice-président de la FNSEA et ancien président du CNJA, qui présente en 1975 la genèse de cette loi de 1960<sup>5</sup> et reprend pour ce faire le livre « La Révolution Silencieuse » de Michel Debatisse :

*« Or, que voyions-nous ? « Un monde en marge ». Une agriculture archaïque. Elle doit donc être transformée, cesser d'être isolée et s'intégrer au monde moderne. Cette modernisation implique que « le nombre d'agriculteurs doit diminuer » car « le progrès entraîne une diminution de la population agricole ». « L'amélioration des conditions de vie des agriculteurs suppose des mesures tendant... à augmenter la part de chacun dans la répartition du revenu national par le départ d'un certain nombre de travailleurs vers les autres secteurs ». « Il reviendra aux dirigeants agricoles d'expliquer aux agriculteurs que dans leur propre intérêt un certain nombre d'entre eux doivent s'orienter vers une autre activité. »*

Autre temps, autres enjeux, autre loi...

Voir le sujet du renouvellement des générations prendre une telle place dans la loi d'orientation qui aurait dû voir le jour en 2023 pourrait être le signe d'un potentiel changement de politique de développement agricole en la matière. La question des mesures à prendre pour atteindre les objectifs (non chiffrés) évoqués est, en revanche, alors encore floue.

### *✓ Mon intérêt propre pour ce sujet*

En tant que conseillère installation à la Chambre d'Agriculture de la Lozère, j'ai accompagné des porteurs de projet très divers dans leurs démarches concrètes de création ou de reprise de fermes. Émergence, PE, DJA, autorisation d'exploiter, subventions d'investissement, organisation du travail, aides à l'installation, PAC, CFE, accès au foncier, statuts juridiques... Ce

---

<sup>5</sup> Buchou H. Les jeunes agriculteurs des années 1960 et les lois d'orientation et complémentaire. In: Économie rurale. N°108, 1975. Les lois d'orientation à l'épreuve des faits : bilan et perspectives d'une politique agricole. pp. 31-37

travail m'a fait toucher du doigt et progressivement maîtriser la complexité des démarches auxquelles est confronté un porteur de projet, et d'autant plus lorsqu'il s'installe hors cadre familial.

Par ailleurs, étant moi-même issue d'une famille d'artisans sur plusieurs générations, je porte un intérêt particulier à la transmission des savoirs et des savoir-faire, que l'on apprend malgré soi au sein d'une tradition familiale, mais dont l'acquisition est un enjeu fondamental lorsqu'une personne souhaite intégrer un nouveau milieu porteur de traditions. Là où les gestes et la culture sont progressivement acquis (et depuis l'enfance) dans le cadre d'une transmission familiale, l'essentiel se concentre sur le moment même de la transmission pour une personne non issue du milieu agricole. Il me paraît essentiel de comprendre ce qui se joue dans cette phase, pour chacune des parties, afin que la transmission puisse se faire au mieux.

Claude Michelet évoque en ces termes dans son livre « J'ai choisi la terre » (1975) les apprentissages qu'il acquiert sans s'en rendre compte au cours de sa jeunesse : « *Actes banals et de petite portée, comme de se prouver, un jour, qu'on est capable de lier les bœufs et de conduire le tombereau. Que la faux, jusque-là interdite car trop dangereuse, se trouve très bien entre vos mains et vole. Que les vaches, dont vos bras trop courts ne pouvaient jusque-là entourer le cou, se laissent paisiblement attacher, parce que vous avez grandi, que vous savez faire, qu'elles vous respectent. [...] Que vous pouvez à coup sûr, reconnaître le blé du seigle, la luzerne du trèfle. Qu'il faut être ignare pour ne pas départager, à l'odeur, une feuille de chêne d'une de frêne. Que tout cela, et bien plus encore, vous pouvez, savez, et aimez le faire.* »

De plus, le même Claude Michelet pointe dans ce même livre la complexité du métier : « *Un bon agriculteur est maçon, charpentier, couvreur, mécanicien, électricien. Il doit être capable de faire le maximum de travaux et de réparations. C'est d'ailleurs un des charmes du métier, car il favorise la diversité dans le travail et la joie de la création.* » Aujourd'hui s'ajoutent des compétences administratives, comptables, de gestion, et parfois de chef d'équipe ou d'employeur. Et nous n'avons pas évoqué là les compétences propres à la production même...

Grandir dans une famille d'agriculteurs est de plus en plus rare (cf. la démographie agricole), et de plus en plus d'« aspirants agriculteurs » se lancent dans un projet d'installation sans ces savoirs issus de la transmission familiale, qu'ils doivent acquérir d'une autre manière (d'où l'intérêt des périodes de stage, du test d'activité, du parrainage). J'ajouterai que la situation pour les fils et filles d'agriculteurs n'est parfois pas si différente, puisque le métier évolue à une allure telle que les gestes et savoirs qu'ils ont appris n'ont pas toujours lieu d'être dans le système qu'ils veulent mettre en place.

**Mes parcours et mes intérêts personnels et professionnels se croisent donc sur cette question : comment les transmissions peuvent-elles prendre forme pour favoriser l'entrée dans le métier ?**

## Et pourquoi aller au Japon sur cette question ?

Lors de mon entretien pour la bourse Nuffield, l'un des membres du Jury m'a dit « *Nous avons une politique d'installation et de transmission performante en France, quelles leçons iriez-vous chercher à l'étranger ?* ». Il est vrai que la situation française bénéficie d'atouts importants. Mais, compte tenu des enjeux d'adaptation actuels, sortir des sentiers battus est inestimable pour prendre du recul, porter un regard neuf sur ce que je pensais bien connaître, et enrichir ma vision par les rencontres, les parcours, le contexte et la culture d'un pays où la situation est de multiples manières bien différente de celle que nous rencontrons en France.

### ✓ Quelques chiffres clefs

	FRANCE	JAPON
Superficie (km <sup>2</sup> )	543 965 km <sup>2</sup>	377 974 km <sup>2</sup>
Population (en millions d'habitants)	67,5	125,7
Evolution de la population 2020-2021	+ 0,2%	- 0,5%
Part de l'agriculture dans le PIB	1,6%	1,0%
Surface agricole	2020 26,9 millions d'hectares	2021 4,3 millions d'hectares
Surface arable (en millions d'ha)	17,9	4,1
Surface forestière (en millions d'ha)	17,2	24,9
Balance commerciale agricole et agroalimentaire (en milliards de \$)	+8	-66
Population agricole	813 000 (salariés et chef d'exploitation) en 2020	1,9 millions en 2021
Taille moyenne d'une EA en 2021	2020 69ha en métropole	2021 2,2ha hors Hokkaido 30,2ha à Hokkaido
Age moyen des agriculteurs	51,4 ans en 2020	67,9 ans en 2021

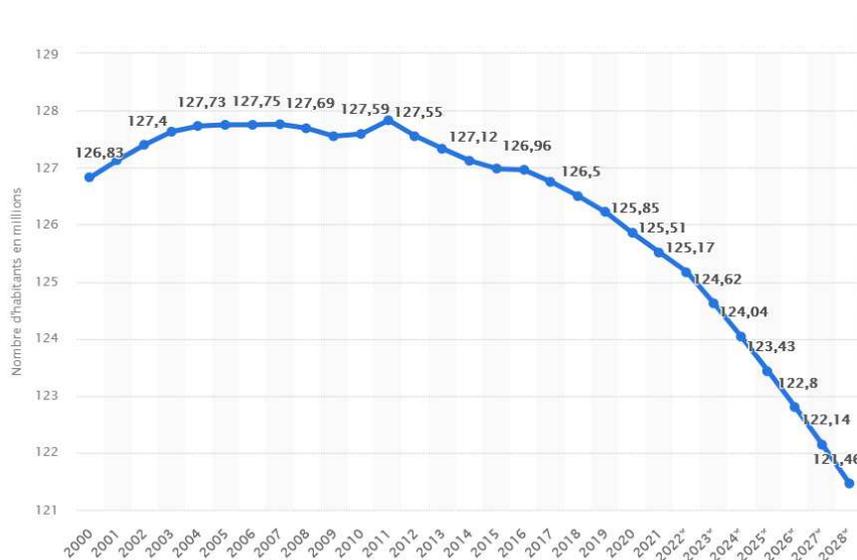
Le Japon compte une population deux fois plus importante que la France, sur un territoire qui occupe environ les deux tiers du territoire métropolitain, couvert aux deux tiers de forêts. Par ailleurs, le Japon est la troisième économie mondiale par son PIB, après les Etats-Unis et la Chine. Hautement industrialisé, l'agriculture ne constitue que 1% de son PIB (9% en intégrant l'agroalimentaire), et 3% de l'emploi. Le Japon produit 38% de ses besoins en calories, important massivement son alimentation des Etats Unis, de l'Union Européenne et de la Chine,

principalement. Élément notable, toutefois : le Japon, malgré ses faibles surfaces en culture, est entièrement autonome en riz, qui est au cœur du régime alimentaire japonais.

### ✓ *Situation démographique : aller au Japon, comme une façon de relativiser*

La démographie globale japonaise est caractérisée par un vieillissement particulièrement important de sa population, et une baisse du nombre d'habitants qui se confirme et s'accroît année après année.

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, la population japonaise totale a connu son pic en 2009, avec 128 millions d'habitants. L'Institut pour la population et la sécurité sociale (IPSS) évalue à 88 millions le nombre probable de Japonais en 2065<sup>6</sup>.



*Population totale au Japon de 2000 à 2028 (source Statista)*

Cette chute s'explique par une natalité très faible, d'environ 1,3 enfant par femme, et l'espérance de vie parmi les plus élevées du monde. Ainsi, le ratio de dépendance des personnes âgées (=population de plus de 64 ans/population de 15 à 64 ans) est de 35,7 % au Japon, contre 25,0 % en France.

Ce n'est pas une surprise, ce vieillissement de la population se retrouve dans le domaine agricole, où 70% des agriculteurs japonais ont plus de 65 ans, et 70% des fermes n'ont pas identifié de repreneur (source : MAFF).

Cette dynamique inquiète au Japon, et amène à penser le développement économique du pays à l'aune de ces données.

---

<sup>6</sup> Source : [https://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2018/01/09/la-population-du-japon-poursuit-son-inquietant-declin\\_5239130\\_3216.html](https://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2018/01/09/la-population-du-japon-poursuit-son-inquietant-declin_5239130_3216.html)

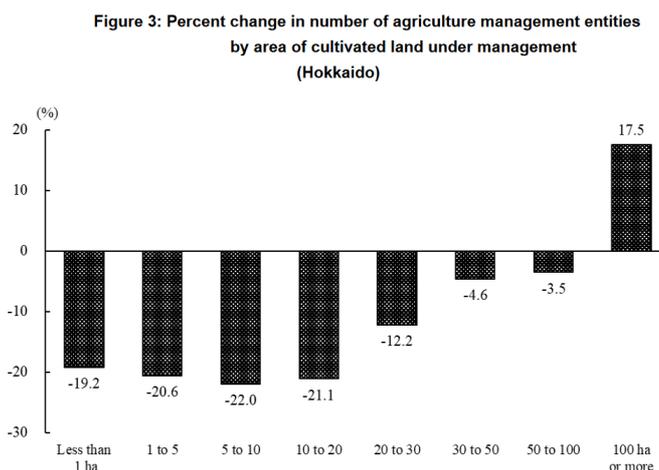
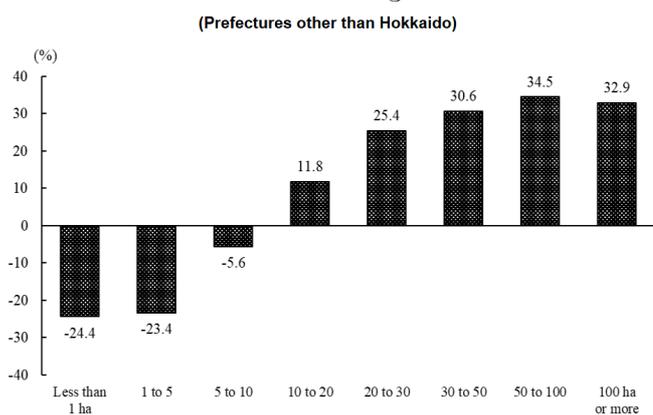
Autre point important : la balance commerciale japonaise (positive) diminue globalement depuis 2005 environ. Cette information est importante quand on s'intéresse à l'agriculture car le Japon étant loin d'être autosuffisant (taux d'autosuffisance de 38% en termes de calories), ce manque à gagner pour l'économie japonaise devient une menace pour sa souveraineté alimentaire :

« En 2012, le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (MAFF) avait établi des lignes directrices pour expliquer les mesures à prendre en cas de crise alimentaire (mauvaise récolte, rupture des approvisionnements) mais en l'absence de base législative, celles-ci ne sont pas contraignantes. La prochaine révision de la loi fondamentale sur l'agriculture en cours de préparation devrait être l'occasion de clarifier les dispositions applicables en cas d'urgence. Parmi les nouvelles mesures envisagées lorsque le gouvernement déclare une « situation d'urgence » figurent le stockage obligatoire privé, la réquisition des terres agricoles pour cultiver des céréales ou des pommes de terre, le contrôle des prix et les mesures de régulation des stocks de la distribution pour éviter les mouvements de panique des consommateurs. Ces mesures pourraient être soumises au Parlement dès l'année prochaine.<sup>7</sup> »

### ✓ L'agriculture aujourd'hui : données statistiques du recensement agricole<sup>8</sup>

La courbe du nombre de fermes peut rappeler celle des fermes françaises : le nombre de fermes diminue, passant de 1,67 millions en 2010 à 1,07 millions en 2020. Parmi celles-ci, le nombre de « group management entities » augmente légèrement, passant de 36 à 38 000, desquelles 80% sont des « corporated management entities » contre 60% en 2010.

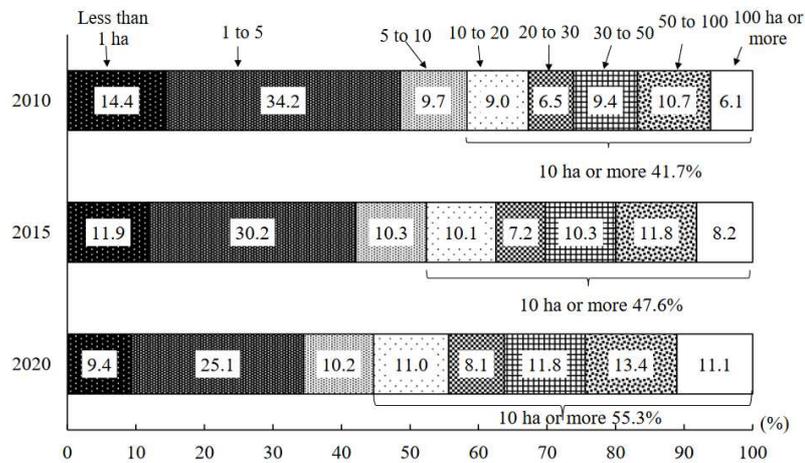
En parallèle, la taille des fermes augmente : le nombre de fermes <10 ha diminue alors que les plus grandes deviennent plus nombreuses. Pour Hokkaido, ce sont les fermes >100 ha qui voient leur nombre augmenter.



<sup>7</sup> Ministère de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle et numérique, Lettre Agro Japon-Corée avril 2023

<sup>8</sup> Digest on the Results of 2020 Census of Agriculture and Forestry

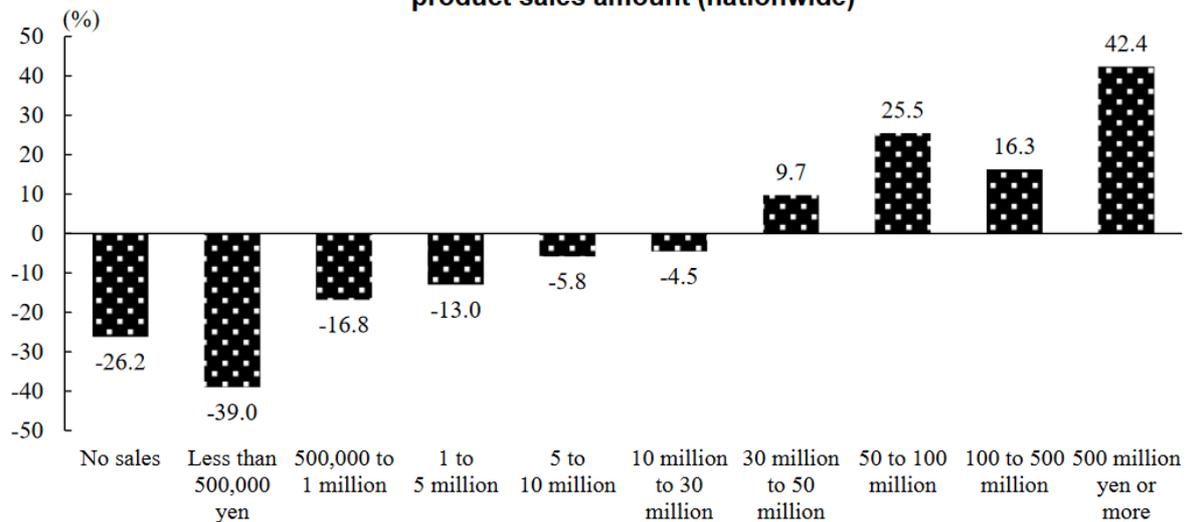
**Figure 4: Accumulation percentage of the area of cultivated land under management by area of cultivated land under management (nationwide)**



La taille moyenne des fermes est de 2,2 ha hors Hokkaido, 30,2 ha à Hokkaido, 20% de plus qu'en 2015. 38% des terres sont louées en 2020, contre 27% en 2010.

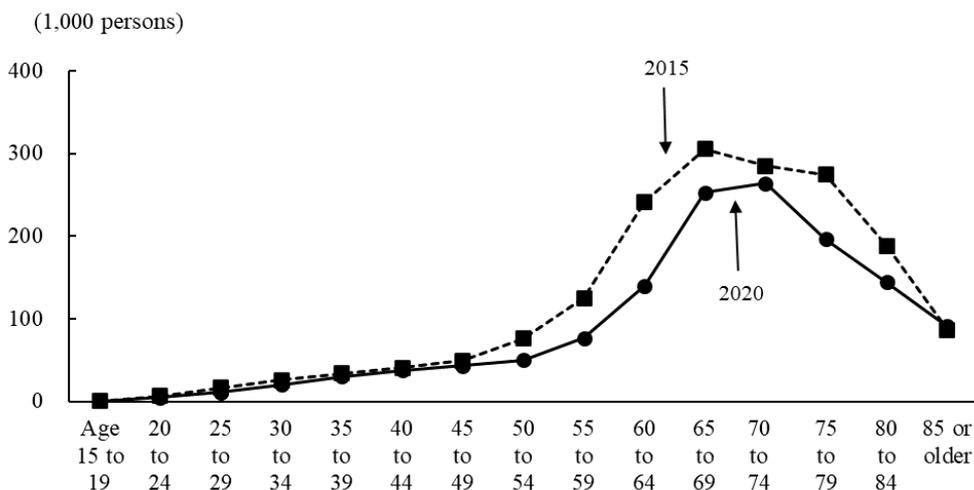
L'évolution de la taille des fermes se retrouve dans l'évolution du CA de ces fermes entre 2010 et 2020 :

**Figure 6: Percent change in number of agriculture management entities by agricultural product sales amount (nationwide)**



Et, pour revenir à la démographie : la part des agriculteurs de plus de 65 ans représente 69,6% de la population agricole (et a augmenté de 4,7% depuis 2015), bien qu'en valeur absolue il ait diminué.

**Figure 9: Changes in number of core persons engaged in farming (individual management entities) by age (nationwide)**



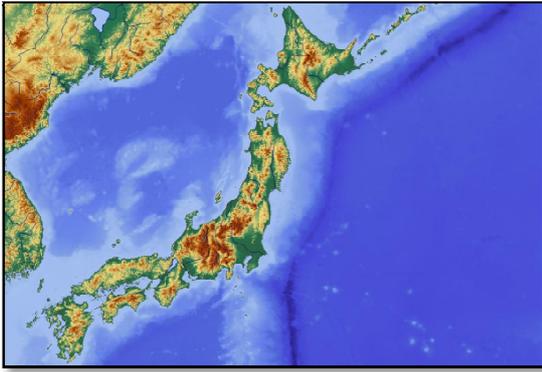
En pratique, on constate qu'une partie des agriculteurs japonais mettent en place une forme d'agriculture « secondaire », qu'ils pratiquent avec plaisir à leur retraite, autour de 60 ans, moment charnière qui est l'occasion de reprendre la culture de ces terrains familiaux, jusqu'à ce qu'ils n'en soient plus capables. La problématique actuelle tient entre autres au fait que la jeune génération ne vit plus en milieu rural et ne peut donc assurer la culture de ces terrains de montagne. Les témoignages de la troisième partie illustrent bien cette situation.

### ✓ *Un milieu naturel contraignant*

Le Japon, situé sur la ceinture de feu du Pacifique est composé de 6852 îles, abrite 108 volcans actifs, et voit le passage de 26 typhons par an en moyenne. Cette omniprésence d'événements climatiques et géologiques extrêmes diffuse dans les modes de vie, qui s'adaptent de fait à l'incertitude. Le regard porté sur le changement climatique par les agriculteurs est donc subtilement différent de ce que l'on a l'habitude de voir dans nos contrées occidentales.

*« L'archipel japonais est confronté aux soubresauts d'une nature destructrice : séismes, tsunamis, éruptions volcaniques, typhons, inondations, éboulements et glissements de terrain, déluges au sud, coups de froid au nord, abondantes chutes de neige sur le littoral de la mer du Japon... [...] Le peuple japonais est caractérisé par une véritable culture cyndinique - une gestion du risque »<sup>9</sup>*

<sup>9</sup> Pelletier P. « Un petit pays, manquant de ressources et surpeuplé », trois idées reçues sur le Japon. Dans « Le Japon, des Samouraïs à Fukushima, éditions Pluriel.



De plus, le Japon comporte le double de la population Française sur une superficie d'environ les deux-tiers, couverte elle-même aux deux tiers de forêt montagneuse et peu exploitée. Cela donne lieu à des paysages tels que ceux de la photo ci-dessous, où se côtoient de façon très resserrée la ville (ici une petite ville de l'île de Shikoku), et le milieu naturel, laissant peu de place à l'agriculture.



Venant d'un pays où l'agriculture est présente absolument partout, jusqu'au cœur des montagnes les plus hautes avec le pastoralisme (volontairement non importée au Japon), ce paysage saute aux yeux.

*« Les trois quart du territoire japonais sont montagneux. Contrairement aux chaînes de montages comme les Alpes ou l'Himalaya, celles du Japon ne sont pas très élevées, mais très accidentées et toujours couvertes de forêts denses, impénétrables et inhospitalières. Les villages habités et leurs rizières sont toujours entourés de ces forêts montagneuses. En revanche, les forêts sur terrain plat sont très rares, à tel point que forêt et montagne sont pratiquement indissociables. »<sup>10</sup>*

---

<sup>10</sup> Le shintô, la source de l'esprit Japonais, Emiko KIEFFER

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la culture japonaise actuelle est intimement liée au Shinto, religion traditionnelle animiste présente dans le pays avant l'arrivée du bouddhisme au VI<sup>e</sup> siècle, et encore très présente dans le paysage via ses sanctuaires (jinja) et ses torii (portes).

*« Si vous demandez à un Japonais quelle est sa religion, dans la plupart des cas, il ne pourra pas répondre immédiatement. Et après avoir réfléchi, il répondra peut-être qu'il est bouddhiste ou athée. En tout cas, il dira très rarement qu'il est shintoïste. [...] [Néanmoins], le sentiment d'être protégé par les kami des ancêtres dans les montagnes se perpétue au fil des générations. »<sup>7</sup>*

Certains des agriculteurs que j'ai pu rencontrer lors de mon voyage ont d'ailleurs d'eux même proposé de me faire visiter les bains traditionnels et le temple Shinto du coin, comme une façon de me faire découvrir des choses d'importance pour eux.

Force est de constater qu'au moins une partie de la population japonaise entretient un rapport avec la nature basé sur des croyances et une culture bien différentes de celles de nos campagnes françaises ponctuées de clochers. Sur ce sujet, et pour les plus motivés, on peut lire Augustin Berque, qui aborde dans plusieurs livres le lien entre les Japonais et la Nature<sup>11</sup>.

### ✓ *Quelques éléments clefs de l'histoire de l'agriculture japonaise*

Lorsque l'on évoque l'histoire du Japon, a fortiori lorsqu'on la connaît peu, les premières images qui nous viennent sont celles des temples et des samouraïs. Je n'entrerai pas pour ma part ici dans cette partie de l'histoire, bien racontée par ailleurs, par les historiens mais aussi par les romanciers et les réalisateurs de documentaires ou de fictions.

Néanmoins il est intéressant de voir que le système féodal au Japon, le Shogunat, et avec lui le régime foncier féodal, ne prit fin que « récemment » comparé à l'Europe, avec l'instauration du gouvernement de Meiji en 1868. En 1872, le gouvernement impérial institue le libre usage du sol et la cession définitive des terres : le paysan devient alors propriétaire de ses terres et décide librement de son usage. A noter que le Japon de l'époque s'étalait du Sud du Japon actuel au Sud de l'île de Hokkaido, encore alors principalement habitée par les Aïnous, peuple autochtone.

---

<sup>11</sup> Le Sauvage et l'artifice, les Japonais devant la nature, Paris, Gallimard, 1997 (1<sup>re</sup> éd. 1986), 314 p ; Recouvrance - Retour à la terre et cosmicité en Asie orientale, Bastia, Éditions Éoliennes, 2022, 520 p.

---

## Focus sur l'histoire d'Hokkaido<sup>12</sup>

Face aux tensions accrues avec les Russes sur Sakhaline, le gouvernement décide à cette période de renforcer la colonisation de l'île d'Hokkaido, jusqu'alors occupée par les Aïnous (peuple autochtone) et quelques pêcheries japonaises. L'île d'Hokkaido est donc progressivement colonisée par des pionniers qui deviennent de fait propriétaires des terres qu'ils défrichent (limitées à 3,3 ha). Cette politique de développement de l'agriculture se fait alors sous influence étrangère, puisque de nombreux experts sont invités à participer à la mise en œuvre de cette politique, jusqu'à occuper des postes prestigieux, à l'instar de Horace Capron, Commissaire à l'agriculture des Etats Unis d'Amérique, devenu chef conseiller de la Commission Coloniale. Des stations expérimentales sont installées dans tout le pays, qui ne permettront pas la diffusion des pratiques agricoles de l'Occident à cette époque, car elles étaient alors peu adaptées aux besoins et moyens réels des paysans, mais seront la base solide de futures recherches qui permettront l'adoption de nouvelles techniques sans passer de nouveau par une phase d' « Occidentalisation ».

Années après années, les politiques de colonisation sont adaptées afin d'attirer davantage de personnes (travaux forcés, colonat militaire avec les paysans-soldats, d'abord anciens Samouraïs, puis recrutés plus largement) et de fonds dans cette aventure de l'immigration agricole sur Hokkaido : le paysage prend la forme qu'on lui connaît actuellement, très différent du reste du Japon, et les plafonds de surface par famille sont rehaussés, ouvrant la porte à la possession de terres sans exploitation directe (le faire valoir indirect augmente alors jusqu'à dépasser la moitié des terres cultivées).

---

## La réforme agraire de 1946

En 1945, au sortir de la seconde guerre mondiale, qui a pris fin pour le Japon rappelons le avec la reddition de l'empereur suite aux bombardements atomiques des villes de Hiroshima puis Nagasaki, le pays est placé sous administration américaine.

L'un des premiers chantiers de l'après-guerre concernera le régime foncier agricole, dans un objectif de redressement de la production après la guerre, mais également dans un esprit de lutte contre le communisme qui se développe dans la Russie toute proche et d'implantation d'un régime démocratique.

Avant la seconde guerre mondiale, la moitié des terres appartient à des familles qui ne les cultivent pas : 1/3 des familles paysannes environ sont propriétaires de leurs parcelles, 1/3 louent leur foncier sous le régime du métayage/fermage, et le dernier tiers est dans un cas

---

<sup>12</sup> GATIEN A. Analyse-diagnostic de système agraire dans la plaine du Konsen à Hokkaidô, Japon, 2004 ; BERQUE A., La rizière et la banquise, colonisation et changement culturel à Hokkaido, 1980.

intermédiaire. Les parcelles cultivées par une famille dépassent rarement 2 hectares. Le métayage consiste à verser entre 30 et 50% de la récolte au propriétaire. Ce système laisse progressivement place au fermage, où le prix par unité de surface est fixe, plus sécurisant pour le propriétaire. Dans un contexte de baisse du prix du riz, cela a participé à la naissance d'émeutes paysannes qui ont secoué les campagnes dans l'avant seconde guerre mondiale<sup>13</sup>.

Ainsi, la réforme agraire d'après guerre, dans sa deuxième version (la première ayant été rejetée par les Alliés) prévoit :

- Que la propriété des familles non exploitantes soit plafonnée à 1 chô (=environ 1 ha) de terres cultivables s'ils sont résidents, à rien s'ils ne le sont pas (4 ha à Hokkaido)
- Que chaque famille exploitante puisse posséder au maximum 3 hectares de terres cultivables
- Que l'Etat rachète les terres ainsi « libérées » pour les céder ensuite à un prix faible à des familles exploitantes non propriétaires jusqu'alors.

On observe ainsi l'évolution suivante, drastique :

Statut des terres cultivées	Propriétaire de plus de 90 % des terres	Propriétaire de 50 à 90 % des terres	Propriétaire de 10 à 50 % des terres	Principalement locataire des terres	Total
1941	1 656 000	1 123 000	1 093 000	1 516 000	5 388 000
1955	4 200 000	1 308 000	285 000	239 000	6 043 000

Source : Kawagoe T., 1999.

*« La réforme a fait du Japon « une société remarquablement égalitaire du point de vue de la répartition des richesses » (Horsley et Buckley, 1992). Le paysage des milieux ruraux s'est transformé en faisant naître une multitude de petits paysans, propriétaires d'une petite exploitation de l'ordre d'un hectare et composée le plus souvent de plusieurs parcelles. »*<sup>13</sup>

Afin de maintenir cette répartition du foncier entre les plus de 6 millions de paysans japonais, population gonflée après guerre par les démobilisés et les citadins fuyant les villes détruites, une loi agricole encadrera par la suite les transactions foncières et les baux ruraux, excluant de fait les non agriculteurs du marché foncier agricole.

## **Le développement des coopératives agricoles**

### ***Ce que l'on observe aujourd'hui***

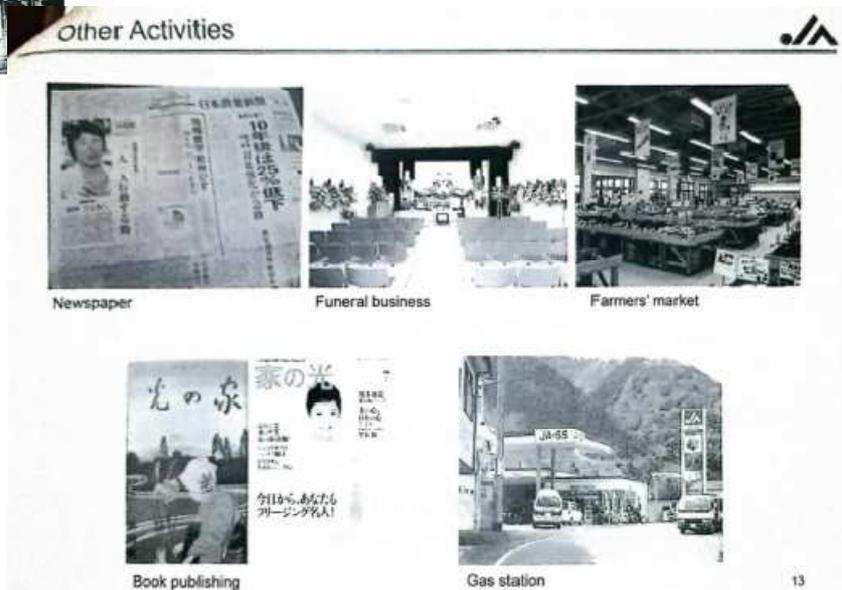
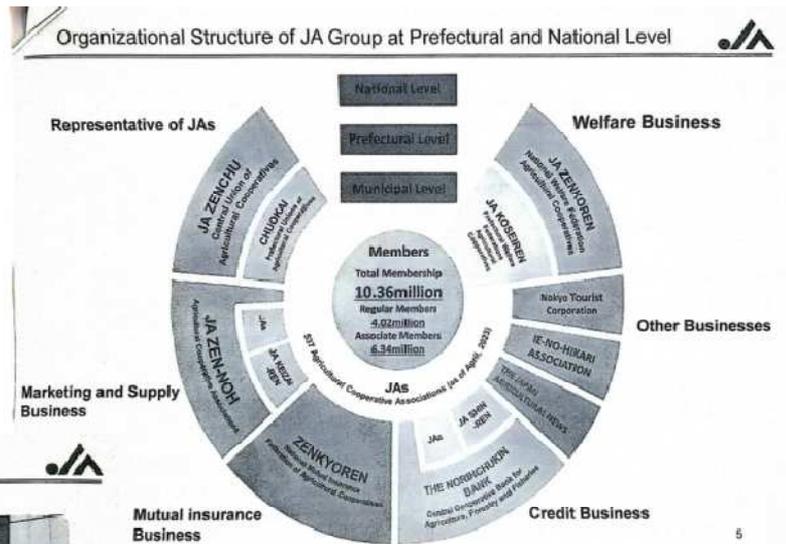
Il faut peu de temps d'enquête sur l'agriculture au Japon pour comprendre qu'il va nous falloir comprendre ce qu'est ce « JA » dont tout le monde parle, en bien, en mal, pour indiquer qu'il en est émancipé ou au contraire un membre influent localement... voire les deux.

---

<sup>13</sup> AMEMIYA H. La longue marche de l'agriculture familiale au Japon, 2015

JA veut dire « Japan Agriculture ». JA Zenchu est l'union centrale des coopératives agricoles, au nombre aujourd'hui de 537 dans tout le pays (en Avril 2023), structurées en échelons municipal, préfectoral et national. Quelques chiffres supplémentaires permettent d'illustrer l'importance de cette structure :

- 10,36 millions de membres (8% de la population japonaise)
- 179 000 employés
- 33,7 milliards de dollars de vente de produits agricoles chaque année, et 13,8 milliards de dollars de vente d'intrants agricoles
- 172,6 milliards de dollars d'emprunts accordés
- 104 hôpitaux, et 62 cliniques



Les coopératives JA représentent le principal débouché pour la vente des produits agricoles. Elles sont également le premier fournisseur d'intrants, l'interlocuteur principal en termes de conseil agricole, d'emprunts bancaires, d'assurances. Afin d'assurer les services nécessaires à la vie en milieu rural, JA a également développé une activité de soin à travers ses hôpitaux, ses stations services, et même ses supermarchés. JA, c'est un peu SODIAAL, Agrial, in Vivo, le Crédit Agricole, Groupama, les services techniques des chambres d'agriculture, Square Habitat, la France Agricole, Gîtes de France et Auchan réunis au sein d'une même coopérative, qui ne s'adresse plus seulement aux agriculteurs, mais bien plus largement. JA est omniprésente.

Politiquement, et cela s'explique historiquement, la coopérative JA est incontournable. Le Japon n'a pas vu l'essor du syndicalisme agricole que la France a connu, et c'est JA qui a l'influence que peut avoir le syndicat majoritaire aujourd'hui en France sur la politique agricole, mais aussi sur la politique générale par la présence qu'elle a en milieu rural.

JA assure des services grâce à un maillage territorial important. J'ai pu rencontrer des agriculteurs qui s'impliquent dans la vie de la coopérative à l'échelon local bien qu'ils ne souhaitent pas passer par la coopérative pour vendre leurs produits, probablement parce que c'est à travers la branche locale de JA que l'on peut s'engager dans la vie locale agricole et rurale. Ce système coopératif structure l'agriculture japonaise plus que ce que voudrait le gouvernement aujourd'hui : les réformes successives visent globalement depuis 2014 à transformer JA, en encourageant la compétitivité entre coopératives régionales, ou en modifiant son statut, considérant son influence et sa gouvernance comme un obstacle au développement d'une agriculture japonaise compétitive.

### *L'histoire des coopératives au Japon*

Les organisations collectives agricoles au Japon de type coopératives remontent à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, officialisées en 1900 par la loi sur les Sociétés Coopératives, d'abord de type différent selon leur objet (commercialisation, achat, transformation, crédit), puis pouvant regrouper ses activités. Pendant la guerre, les agriculteurs étaient obligés d'adhérer à ces « associations agricoles », obligation que l'occupant américain annula après guerre en 1947, assurant la libre adhésion et le libre retrait de ces coopératives, qui ont joué ensuite un rôle central dans l'économie d'après-guerre.

A partir des années 1960, le gouvernement donne aux coopératives un rôle central dans l'élaboration des politiques agricoles, dans une période de forte croissance de l'industrie japonaise. Les lois successives cherchent alors à favoriser l'agrandissement des fermes afin que les revenus agricoles rejoignent ceux de l'industrie, et favorisent la fusion des coopératives entre elles, diminuant leur nombre de 11600 avant 1965 à 7300. La diminution du nombre de coopératives, devenues entre temps « JA », pour « Japan Agriculture » continue depuis, dans un objectif de rationalisation des coûts.

Entre critiques sur sa situation de quasi-monopole sur les produits agricoles et regard sur les services rendus en milieu rural, le débat est vif, et je ne le ferai pas ici. Il est néanmoins essentiel de comprendre son importance lorsque l'on cherche à saisir les opportunités et les freins rencontrés par les futurs agriculteurs au Japon.

## Politiques agricoles au Japon

Après la seconde guerre mondiale et la réforme agraire qui a réparti la tenure des terres entre les agriculteurs exploitants, et réglementé la vente de terres en protégeant ainsi l'accès au foncier pour les agriculteurs, le Japon a investi dans la recherche agricole et le conseil afin de redresser rapidement la production alimentaire du pays. Le gouvernement met également en place un système de contrôle du riz depuis la production jusqu'à la distribution afin de garantir la sécurité alimentaire.

Afin de réduire l'écart de revenus entre le secteur agricole et les autres secteurs économiques, le Japon a voté en 1961 la loi fondamentale sur l'agriculture qui promeut la modernisation de l'agriculture. Entre les années 60 et les années 1990, les politiques agricoles jouent sur le contrôle des prix et de la commercialisation, notamment en instaurant des droits de douane, contrôlant ainsi les prix des produits alimentaires de base sur le marché intérieur japonais. Le cycle de l'Uruguay en 1993 va impacter ces politiques : instauration de quotas préférentiels, puis en 1995, introduction de mécanismes de marchés pour la distribution du riz, auparavant régulée, et remplacement des barrières non tarifaires par des barrières tarifaires pour les principaux produits de base, dont le riz.

En 1999, pour faire face à l'impact de la mondialisation et de l'exode rural sur les communautés rurales, la loi fondamentale sur l'agriculture est remplacée par la loi fondamentale sur l'alimentation, l'agriculture, et les zones rurales, qui formule quatre priorités<sup>14</sup> :

- Approvisionnement alimentaire stable
- Reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture
- Développement durable de l'agriculture
- Développement des zones rurales

Depuis lors, les politiques agricoles mises en œuvre visent à améliorer la compétitivité du secteur agricole.

En 2009, une loi revient sur l'un des piliers de la réforme agraire de 1946, à savoir l'impossibilité de vendre des terres à des « non agriculteurs », permettant à des entreprises d'investir dans le foncier agricole et de louer les terres aux exploitants. En 2018, le gouvernement met fin aux quotas de production de riz, et introduit en 2019 une assurance non liée à la production afin de diversifier les outils de gestion des risques des agriculteurs.

En 2021, le plan Midori voit le jour : le plan pour un « Système alimentaire vert » (Midori en japonais) fixe, notamment, les objectifs suivants<sup>15</sup> :

---

<sup>14</sup> Agricultural policy monitoring and evaluation 2023 © OECD 2023

<sup>15</sup> Lettre Agro Japon-Corée mai 2021 rédigée par Pôle Agricole et Agroalimentaire du SER de Tokyo

- à l'horizon 2050 : zéro émission de CO2 dans le secteur agricole, 25% des surfaces cultivées en agriculture biologique, réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques de respectivement -50% et -30%.
- à l'horizon 2030 : réduction de moitié du gaspillage alimentaire comparé à l'an 2000, augmentation de 30% de productivité du secteur des industries agroalimentaires, et la plantation d' « arbres d'avenir » qui devraient, à terme, représenter 30% de la surface de forêt.

Le plan repose sur le déploiement de technologies existantes et/ou innovantes d'ici 2040 : panneaux solaires sur les exploitations agricoles, drones pour l'application précise de pesticides, intelligence artificielle, robotique et tracteurs électriques/ à hydrogène. Est également mise en avant la nécessité de la prise de conscience environnementale des producteurs, des consommateurs et des importateurs.

### **Focus sur la loi pour la promotion de la « 6<sup>e</sup> industrie »**

La loi pour la promotion de la « 6<sup>e</sup> industrie » a été introduite en 2020. Son objectif est de favoriser la production de produits agricoles à forte valeur ajoutée dans les zones rurales. Grâce à la coopération avec un éventail d'industries, elle vise à stimuler la croissance dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche<sup>16</sup>.

Le terme « sixième industrie » fait référence à l'intégration verticale des industries primaires, secondaires et tertiaires ( $1 \times 2 \times 3 = 6$ ). Il s'agit donc pour une entreprise agricole d'intégrer la transformation de ses produits ainsi que leur commercialisation ou le développement d'activité touristique. On peut imaginer assez facilement, les bénéfices espérés d'une telle politique : la valeur ajoutée de la transformation et du secteur tertiaire sont réintégrés aux entreprises agricoles, qui en bénéficient. Les activités de transformation et de vente, liées au territoire dans lequel est produite la « matière première », irrigue le secteur rural, et favorise les économies rurales.

Des difficultés ont bien sûr été mises en évidence : absence d'économie d'échelle, marché à trouver (et facilité pour la vente directe, bien que limitée en terme d'expansion), connaissances et compétences différentes à acquérir, ainsi que la difficulté à mettre en place une entreprise basée sur les « invendus » de l'atelier de production.

Aux dernières nouvelles, les aides et conseils pour le développement de cette 6<sup>e</sup> industrie se sont tariés. Certaines des rencontres que j'ai pu faire témoignent néanmoins du succès de projets qui répondent à cette définition.

---

<sup>16</sup> Yonekura, H. (2021). The Sixth Sector Industrialization of Agriculture and the Relay Shipping of Vegetables in Japan: Implications for the Agricultural and Rural Development of Middle Income Countries. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 8(7). 350-368.

## Mes rencontres au Japon, les sources d'un écart pour porter un nouveau regard

Nous l'avons vu, l'agriculture n'est pas vraiment le fer de lance du Japon, ni ce qui amène la plupart des gens à s'y rendre. Et pourtant, j'ai eu la chance pendant ce voyage, que j'ai voulu long de 6 semaines, de pouvoir éclairer cet aspect du Japon à travers une quarantaine de visites auprès de personnes du milieu agricole. Via le réseau Nuffield, bien sûr, mais aussi via des personnes contactées pendant la préparation de ce voyage, découvertes parce qu'elles avaient écrit sur l'agriculture japonaise. De fil en aiguille, de contact en sourire et en mots, j'ai pu remplir ma besace d'histoires, toutes plus riches les unes que les autres, et qui en disent long sur la question qui m'occupe : comment devient-on agriculteur, et comment les transmissions peuvent-elles favoriser ce passage ? En voici dix d'entre elles<sup>17</sup>.

✓ *Shigeru : « J'ai dû apprendre à sourire »*



### La ferme

- Sur l'île de Shikoku,
- 4 ha de bâtiments, 600 vaches à l'engraissement, et 25 porcs. 5 salariés sur la ferme

---

<sup>17</sup> Afin de respecter les engagements pris auprès d'une partie d'entre eux, l'ensemble de ces témoignages sont anonymisés et les noms changés.

- Achat de 100% de son alimentation aux USA, Japon à la marge.
- Transformation via deux boucheries
- Vente via deux restaurants
- 20 salariés sur l'ensemble de l'entreprise

## L'histoire de Tatsu et Shigeru

### *Tatsu, l'architecte*

Tatsu, le père de Shigeru, s'est installé au début des années 80. Son père à lui était agriculteur, mais sur une petite structure, non rentable. Tatsu ne voulant pas de cette vie, il est donc parti sur Hokkaido pour y faire ses études, où il a rencontré la mère de Shigeru. Il a beaucoup voyagé, notamment six mois aux USA. Au retour, il a d'abord travaillé dans l'immobilier non agricole (l'immobilier agricole étant un domaine réservé à la Chambre d'Agriculture), ce qui lui a permis de mettre un peu d'argent de côté.

Lorsqu'il a voulu revenir dans sa région natale, Shikoku, l'agriculture était la seule activité économique possible. Il a donc acheté des terres, environ un demi-hectare, pour produire des légumes. Il a rapidement fait le constat de la toxicité des produits phytosanitaires pour sa santé, et a décidé de ne plus en utiliser. Mais ses produits, plus chers (moins de production) et moins jolis, se vendaient mal sur le marché conventionnel, et à l'époque il n'y avait pas de marché pour le bio. Il décide d'arrêter les légumes. Il n'a alors pas de fonds pour acheter des terres supplémentaires, il lui faut donc trouver une production qu'il puisse faire sur ses quelques 4000m<sup>2</sup> de terrain. Il choisit l'élevage, en 1980. Il commence par acheter 3 veaux qu'il revend à 10 mois, puis davantage...

En 1985, il rachète des bâtiments d'élevage de poulets, qu'il transforme en élevage bovin. Il bénéficie pour cela d'un coup de pouce de la branche locale de JA, avec notamment l'un des directeurs qui croit en son projet et en lui et lui facilite l'accès à des emprunts. En 1990, il commence la vente directe, puis cinq ans plus tard, il lance le restaurant, qu'il construit lui-même. Cela lui prend 1 an et demi.

### *Shigeru, U-turner<sup>18</sup>*

Shigeru, lui, décide de devenir ingénieur informatique, mais revient sur la ferme en 2013, et reprend le business en 2016, sans formation agricole particulière. Conscient de ne pas avoir les savoirs et savoir-faire d'un agriculteur, il met en place des procédures qu'il maîtrise de par sa formation et son expérience. Par exemple, il met en place un suivi statistique rigoureux des bovins grâce à l'informatique : date de naissance, lots, alimentation, date théorique de vente... Et même au-delà, il entreprend actuellement de tester l'intelligence artificielle à travers une collaboration avec une entreprise informatique pour surveiller les vaches gestantes,

---

<sup>18</sup> Ce terme est issu d'une étude de 2019 qui propose une typologie des porteurs de projet à l'installation au Japon, selon leur origine et leur parcours. U-turners : issu du milieu agricole, ayant eu une activité professionnelle avant de décider de s'installer. Steven R. McGreevy, Mai Kobayashi & Keiko Tanaka (2019). Agrarian pathways for the next generation of Japanese farmers, Canadian Journal of Development Studies

particulièrement à risque dans cette race si elles restent couchées. En 2018, il ouvre un nouveau restaurant dans la préfecture de Shikoku. La vente de viande via les boucheries prend également de l'ampleur. Shigeru aimerait pouvoir vendre des pièces de viande de plusieurs centaines de grammes voire de plusieurs kilos comme on peut le faire en Occident, mais cela prend finalement peu : les Japonais préfèrent acheter leur viande coupée finement, en petites portions, plus adaptées aux baguettes et aux habitudes alimentaires.

Shigeru connaissait les aides à l'installation existantes mais a préféré ne pas les demander, considérant que son revenu à l'installation était déjà trop élevé.

## **L'avenir de la ferme**

### ***Pour continuer à se développer : attirer des salariés***

Lors de nos échanges, Shigeru a rapidement évoqué son projet, voire son besoin de rendre son entreprise agréable pour ses salariés, de faire de sa ferme une boîte où l'on veut travailler, et notamment les jeunes. C'est ce qui l'a amené à aménager dans le bâtiment des bureaux un appartement, avec cuisine et chambres pour loger les stagiaires et les salariés qui le souhaitent. L'accueil de stagiaires lui permet d'ouvrir sur de nouvelles idées, et de rencontrer de potentiels futurs employés. Sa manière de manager est également réfléchi en ce sens : ne pas imposer ses décisions mais laisser de l'autonomie aux salariés sur leur champ d'activité, leur permettre de monter en compétences. Cette façon de faire plaît aux jeunes employés que j'ai pu croiser, elle leur donne envie de s'investir pour cette entreprise dans laquelle ils sont considérés. En revanche, les salariés de l'époque de son père ont plus de mal à se retrouver dans ce changement de cap et cette nouvelle manière de gérer l'entreprise, entraînant quelques départs.

Shigeru m'a évoqué l'une des clefs de sa réussite. Lorsqu'il est arrivé à la tête de cette entreprise familiale, la pression était grande : domaine peu connu de lui, pas de formation agricole, position de manager... Selon lui, ses relations s'en ressentaient. Il a un jour décidé une chose : « *me changer moi-même pour changer mon entreprise* ». Et il a appris à sourire. Tests devant la glace, sourires avec les employés, les clients, les fournisseurs... Aujourd'hui, on n'imagine pas qu'il ait pu agir différemment, mais il est formel : il a dû apprendre à sourire comme on apprend à parler anglais.

### ***Relocalisation de l'alimentation des bovins et optimisation des coûts***

Avec 600 bovins en bâtiment, Shigeru produit une quantité de fumier conséquente. Il a mis en place une station de compostage du fumier, avec un retournement assuré par un robot. Le bâtiment utilisé pour cela occupe une surface importante, mais c'est un investissement utile. Shigeru ne veut pas s'arrêter là : faisant le constat d'une quantité importante de chaleur produite dans le processus de compostage, il souhaite aménager une circulation d'eau à travers le tas de fumier afin de chauffer l'eau utilisée ensuite sur la ferme. Affaire à suivre !

Autre axe de développement : l'alimentation du troupeau. L'élevage de Shigeru est un élevage hors sol : il ne produit pas son alimentation, mais se fournit en différents types d'aliments majoritairement auprès d'importateurs. C'est que l'élevage au Japon est peu répandu, et la

production de fourrages l'est donc également. La très grande majorité des voisins de Shigeru produisent du riz, y compris pour les éleveurs. Il faut dire que l'état subventionne la production de riz à hauteur de 6000 yens/ha contre 2500 yens pour le maïs, que Shigeru achète à l'import. Afin de convaincre ses voisins de produire du maïs plutôt que du riz, Shigeru a testé cette année la production de maïs sur une toute petite surface. Son argument phare pour convaincre ses voisins : le temps à y passer. En effet, selon lui, il faut compter 10 heures de travail pour un hectare de maïs, contre 200 heures pour un hectare de riz. Seulement, cet argument ne suffit pas : le matériel n'est pas le même que pour le riz, la prise de risque est donc conséquente, alors que les producteurs voisins, souvent à la retraite, ne manquent pas de temps...

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Pour trouver des salariés, Shigeru cherche à adapter la réalité du métier sur sa ferme aux aspirations des potentiels aspirants, à travers les conditions de travail.
- Le père de Shigeru évoque la confiance dont il a bénéficié de la part d'un responsable de la coopérative locale, établie grâce à l'existence d'un contact entre eux, lui permettant de « faire ses preuves »
- Shigeru au fur et à mesure de la reprise de l'activité a transformé l'entreprise, transformation acceptée par Tatsu puisque dans la continuité de son histoire et des valeurs transmises.

✓ **Tamaki san et Yukei : « Il n'était pas agriculteur. Maintenant, il l'est un peu »**



### La ferme

60 ha, Riz, Orge, Légumes. 20 salariés. Transformation des céréales.

### Une transmission « hors cadre familial » qui a tous les aspects d'une transmission familiale

Tamaki san, 72 ans, est issu du milieu agricole. Bien que son père ne souhaitait pas qu'il devienne agriculteur, il est aujourd'hui à la tête d'une entreprise agricole de 20 salariés, « *par esprit de contradiction* ». Démarrant avec 3 hectares en propriété, il loue aujourd'hui la plupart de ses surfaces à des retraités qui arrêtent de cultiver.

Tamaki san est un indépendant, à plusieurs niveaux : il transforme ses produits afin d'en tirer un maximum de valeur ajoutée et ne pas être dépendant des subventions ; il tient à garder le pouvoir sur son entreprise, et prendre ses décisions lui-même, sans dépendre de politiques publiques ou d'autorisations complexes. Ce qui lui a fait abandonner l'idée de brasser de la bière par exemple, ou d'appuyer son entreprise uniquement sur la culture du riz.

Finalement, il n'y a qu'une chose dont on ne peut pas prendre son indépendance : le climat. On ne le contrôle pas, il faut donc pouvoir se contrôler soi-même. Il prend l'exemple des Pays-Bas, qui ont fait le choix d'investir massivement dans des serres. Ils peuvent produire toute

l'année, oui. Mais ils ne peuvent pas s'arrêter, sous peine de perte de rentabilité. Hors il faut pouvoir s'arrêter, se reposer.

Le recul de Tamaki san lui permet d'évoquer les projets qui sont apparus puis qui ont disparu dans la région. Il souligne l'importance de connaître cette histoire, de la bouche de ceux qui l'ont vécu, pour ceux qui se lancent dans le métier. Internet permet d'avoir beaucoup d'informations, mais ne retranscrit pas ces expériences vécues sur lesquelles s'appuyer pour construire.

Pour lui, au départ tout le monde est « *un bébé* ». Si on met les gens dans un environnement favorable, chacun peut apprendre.

Le « bébé » qu'il évoque à demi-mots, c'est Yukei. Yukei n'est pas issu du milieu agricole, mais son grand-père, un ami de Tamaki san, est de la région. Jeune adulte, alors qu'il visitait son grand-père, il constate que l'agriculture est pratiquée exclusivement par des retraités, que les parcelles sont progressivement abandonnées, et il a voulu agir. Il n'a pas de formation agricole (« *pas d'a priori, au moins !* », d'après Tamaki san). Il s'est formé années après années au sein de la ferme, et est pressenti aujourd'hui, après 13 ans auprès du chef d'entreprise, pour reprendre la tête de l'entreprise. C'est en tout cas ce qu'espère Tamaki san.

*« Il n'était pas agriculteur. Maintenant, il l'est un peu »*

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Le mécanisme de transmission entre Tamaki san et Yukei sont de l'ordre de la relation d'adoption (cf. p.72), se faisant sur le temps long.

## ✓ *Buntaro, innover pour ne pas disparaître*



### **Une ferme aquacole familiale à la pointe de l'innovation.**

La famille de Buntaro est à la tête d'une entreprise d'élevage de poissons sur la côte de l'île de Shikoku depuis les années 50. Ils élèvent aujourd'hui des poissons plats, des flounders en bassins intérieurs et des daurades en bassin en mer.

Au départ pêcheurs, la famille de Buntaro, en la personne de son grand père Kairu, a développé l'élevage en complément de leurs bateaux afin de répondre à la diminution de la population marine due à la surpêche, tout en assurant un revenu dans les périodes difficiles. Cette double activité a permis à Kairu de rester pêcheur jusqu'à la fin de sa vie, en 2019.

Le père de Buntaro, Kairi, a repris l'entreprise familiale en 1980 après avoir travaillé à Tokyo. Son cheval de bataille, c'est le travail « bien fait », livré dans les temps au client. Alors que, face à la diversification de la demande, beaucoup d'élevages ont délégué le transport des poissons à des entreprises spécialisées (qui mélangeaient les poissons, rendant impossible pour le client final de connaître l'origine du produit), Kairi a maintenu ce service, répondant aux demandes des clients le jour même, coûte que coûte. Cela lui a permis de maintenir le contact avec les clients, sans intermédiaire, et de développer une expertise dans la sélection et l'envoi rapide de poissons vivants, aujourd'hui reconnue. Au contact étroit avec la consommation de ses poissons, et la demande de ses clients, il a développé son entreprise en fonction :

développement de l'élevage de daurades, déménagement de l'élevage des flounders sur terre, et recherche du goût dans les méthodes d'élevage.

Buntaro reprend aujourd'hui progressivement l'élevage, en lien étroit avec son père, qui a aujourd'hui 70 ans. De formation scientifique (mathématiques), il a d'abord travaillé dans les assurances avant de rejoindre l'entreprise familiale, d'abord comme responsable de l'atelier daurade. Constatant que l'alimentation représente la majorité du coût de production du poisson, il cherche à limiter cette dépense, expérimentant divers facteurs, et s'essayant à l'analyse statistique en conditions réelles. Après quelques années de difficile récolte et analyse de données, il modifie l'alimentation de ses daurades, en lien étroit avec les vendeurs d'aliment, et estime aujourd'hui avoir doublé la marge sur cette production.

C'est ainsi qu'il a décidé de nourrir une partie de ses daurades de céréales, plutôt que de poissons, tel que son régime le voudrait. C'est une façon pour lui de répondre à la problématique de la durabilité de cette production, qui nécessite 4 kg de poisson pour produire 1 kg de daurade. Il est intéressant de noter que la communication qu'il fait sur ce sujet auprès du grand public ne prend pas principalement appui sur cette problématique de l'efficacité et de la durabilité, mais du goût, plus propice à attirer la sympathie de la population japonaise pour ses produits, malgré la différence de prix. Encore en cours de développement avec l'entreprise productrice d'aliment, malgré les difficultés pratiques rencontrées (aliment moins appétant), Buntaro a bon espoir de développer ce produit, et de réussir à le vendre sur les marchés de gros qu'il investit, malgré le coût de revient plus élevé. La confiance et le contact qui existent avec les marchés de Tokyo, du Kansai, et de Hiroshima, générés par le soin mis à la commercialisation par son père avant lui permet de développer ce produit auprès de ses clients, malgré le risque pris par le prix de revient plus élevé.

L'innovation dans la ferme de Buntaro ne s'arrête pas là, et cette méthode du poisson « 0 protéines » est couplée à l'utilisation sur sa ferme de l'intelligence artificielle. Ses bassins extérieurs sont équipés depuis peu de distributeurs d'aliments gérés par intelligence artificielle, assistée d'une surveillance caméra. Le développement de la ferme et ces innovations sont subventionnées par le gouvernement, qui prend en charge 50% de l'investissement.

## **Derrière ces innovations technologiques, des problématiques humaines**

### ***D'abord, entre père et fils.***

Chaque génération s'investit entièrement dans le développement de cette entreprise familiale, chacun avec ses valeurs et selon son époque : le grand-père en assurant les revenus de la pêche avec l'élevage, le père en développant et maintenant contre vents et marées le lien avec les marchés de gros, le fils en optimisant les coûts de production, en basant ses décisions sur des données informatiques et statistiques, sans lien véritable avec l'écologie et la biologie du poisson concerné. Il n'est pas difficile d'imaginer la complexité humaine de telles situations.

Comment la famille de Buntaro gère-elle cela ? Tout d'abord en définissant clairement les « terrains de jeu » des uns et des autres. Buntaro est à la tête de l'élevage de daurades, son père gère entièrement l'élevage de flat fishes, qu'il continue de faire tourner selon ses méthodes.

Ensuite, le respect entre les générations est évident : Buntaro est conscient qu'il ne pourrait pas aujourd'hui se passer de son père, qui détient grâce à ses connaissances et son réseau les liens de la commercialisation, et son père fait confiance à son fils pour appliquer les méthodes modernes à l'entreprise, bien qu'il ne les comprenne pas. L'essentiel est que l'entreprise s'adapte à l'époque et continue d'être en bonne santé.

Kairi est encore à la tête de l'entreprise, mais prévoit de partir d'ici quelques années. Buntaro sait que ce jour-là il modernisera l'élevage de flat fishes, qui nécessite aujourd'hui le regard et les connaissances techniques de son père que plus personne n'aura alors.

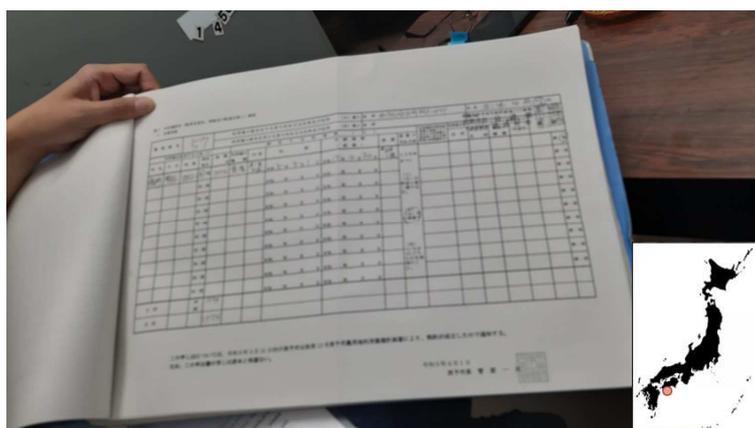
### *Mais aussi avec les jeunes*

Buntaro a développé la surveillance informatique assistée par l'intelligence artificielle. Cela lui a permis d'une part de dégager du temps pour la commercialisation, capitale dans le système qu'ils ont mis en place, mais aussi de faciliter le recrutement et le maintien des salariés. En effet, le Japon ne fait pas exception à la règle : les jeunes diplômés souhaitent bénéficier d'une vie plus facile que celle de leurs parents. Et intégrer une grosse entreprise plutôt qu'une petite, plus rassurant sur le plan économique. Buntaro, constatant que les jeunes sont davantage attirés par l'informatique que par l'agriculture (comme lui-même, d'ailleurs), oriente le développement de l'emploi sur sa ferme en ce sens : moins de compétences techniques agricoles, plus de compétences informatiques.

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Tout comme Shigeru, Buntaro fait face à l'évolution des profils et des aspirations des jeunes de son territoire, et cherche à faire évoluer le métier sur sa ferme en conséquence (introduction de l'IA afin de pallier au manque de formation agricole par exemple)
- La transformation de la ferme dans le cadre de la transmission progressive est encore en cours et se fait de manière plus difficile, mais on retrouve cette notion de continuité et de respect intergénérationnel.
- Buntaro, bien qu'il ne conçoive pas le métier comme son père, valorise le rôle de celui-ci, et envisage la transmission comme la coexistence organisée des deux générations, bénéficiant des apports de chacun.
- La confiance que le père de Buntaro a pu construire avec ses clients est basée sur le contact et sur le sérieux de son service

## ✓ *Kazuhiro et Yoshiyuki, s'agrandir par devoir*



### Une entreprise familiale qui pourrait ne pas l'être

Toujours sur l'île de Shikoku, me voici partie visiter une autre famille d'agriculteurs, qui cette fois cultive du blé et du soja sur 27 hectares, avec transformation en tofu. Ils cultivent aussi un peu de raisin de table (0,3 ha). Là encore, c'est une ferme familiale, avec une dizaine de salariés, principalement pour la transformation, et je rencontre Hirokuni, et Yoshiyuki, respectivement père et fils. Kazuhiro a créé l'entreprise en 2001, au départ pour faire des fraises, qui se sont finalement révélées peu rentables

La vision de Kazuhiro de l'entreprise mérite qu'on s'y arrête : pour lui, les petites fermes ont à gagner à être gérées en famille, mais dès lors qu'elles se développent, embauchent, et deviennent de petites PME, il faut prioriser les embauches sur la motivation et l'habileté et non sur le simple lien de famille. Le fait qu'il y ait dans l'entreprise des personnes non issues de la famille rend les choses plus difficiles, et il faut en tenir compte. L'entreprise familiale est détenue en partie par la banque locale, présidée par une personne en qui Kazuhiro a confiance. Concernant la transmission de ses parts, il envisage à la fois l'héritage et la revente à la coopérative JA, avec laquelle ils sont en lien.

Yoshiyuki, le fils, a fait des études en administration des entreprises, et travaille à la ferme depuis dix ans, dans une optique de test, afin, comme son père l'évoque à demi-mots, de ne pas faire ce métier parce qu'il le faut mais parce qu'il le veut.

### Le devoir social de reprendre des terres

Lorsque les Kazuhiro et Yoshiyuki présentent les objectifs de l'entreprise, ils évoquent les termes de « *social business* », le père faisant le constat que les jeunes souhaitent s'impliquer dans des métiers et des entreprises qui ont du sens, et non dans le développement d'une grosse compagnie. Lorsqu'on entre dans le détail de ce qu'est pour eux un « *social business* », ils évoquent plusieurs choses : la création d'emploi local, la production de nourriture, et d'une nourriture saine, et l'utilisation de terres abandonnées par les agriculteurs voisins vieillissants.

Bien sûr, ce dernier point attire mon attention, et Yoshiyuki m'explique que sur les 27 hectares qu'ils cultivent, 25 sont loués à la Chambre d'Agriculture, via la coopérative JA, sur des

contrats de 10 ans, et sont en fait des terres que les agriculteurs voisins ont arrêté de cultiver en vieillissant ou en décédant, et qui ne sont pas reprises. Ainsi, Kazuhiro et Yoshiyuki cultivent majoritairement sur des terres dont ils ne sont pas propriétaires, mais locataires, et voient cela comme un devoir social.

Vu de notre fenêtre, cela peut étonner. Voyons comment ils présentent les choses : la famille de Kazuhiro et Yoshiyuki est une des dernières entreprises agricoles « professionnelles » de la commune traditionnellement rizicole, selon le modèle décrit dans la 2<sup>e</sup> partie de ce document : de petites surfaces, cultivées en activité secondaire ou majoritairement aujourd'hui par des retraités qui arrêtent progressivement le travail de la terre en vieillissant, en commençant par les surfaces les moins bonnes et les plus difficiles à travailler, ou les plus proches de la forêt et donc subissant le plus de dégâts. Ces familles se tournent alors vers les Kazuhiro et Yoshiyuki pour leur demander de cultiver ces surfaces, afin qu'elles ne partent pas en friche. Il est à noter que le rapport à la terre est aussi spécial ici qu'ailleurs, et généralement les familles sont attachées à ces terres dont elles sont propriétaires.

Kazuhiro et Yoshiyuki se font donc le devoir d'accepter de cultiver ces surfaces, mêmes petites, peu propices à la mécanisation, même s'il faut investir dans des clôtures pour protéger du gibier les terres proches de la forêt. Parce qu'ils tiennent aux bonnes relations de voisinage, qu'ils estiment qu'il est de leur devoir de préserver ces terres, ils gagnent la confiance de la communauté, dont les membres décident après un certain temps de leur confier également de bonnes terres.

La conjoncture démographique rend confiant ces producteurs, pour lesquels l'accès à la terre ne semble pas devoir poser problème dans les années à venir.

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Au Japon une grande partie de la production, notamment rizicole, est assurée par des personnes qui cultivent les terres familiales en deuxième partie de vie, et qui le font sans bénéfice apparent.
- Ces agriculteurs voient comme un « devoir social » le fait de cultiver les terres des voisins vieillissants qui en perdent la capacité. Ces petites surfaces ne sont pas transmissibles en tant que telles pour de nombreuses raisons, culturelles et économiques.
- Le fait de se former dans un domaine complémentaire à l'agriculture est vu comme une richesse, permettant de « diversifier » son regard.

## ✓ *Konosuke, regards croisés sur la transmission en famille*



Konosuke est agriculteur dans la province de Hiroshima. Il élève sur la ferme familiale 120 bovins dont 60 mères à la traite, sur une surface de 30 hectares, avec transformation du lait en glace, vente directe sur la ferme, et proposition d'un parcours pédagogique. Son objectif à terme est de mener son troupeau en 100% pâturage, rare au Japon, mais il faut pour cela restaurer les sols, il se laisse donc une vingtaine d'années pour y arriver. Il s'agit d'une ferme familiale : il travaille actuellement avec son père, ses deux frères et sa sœur.

De cette visite très riche chez Konosuke, j'ai surtout envie de rapporter ici l'histoire de la ferme et la transmission qui en est faite.

En entrant sur la ferme, on est accueillis par une statue du fondateur de la ferme, le grand-père de Konosuke. L'histoire est la suivante : originaire de la région, ce grand-père jeune adulte est parti travailler à Tokyo dans les bureaux. Malade, son médecin lui a conseillé de boire du lait, produit rare au Japon à l'époque. Il part donc sur une île proche de Tokyo où il se fait embaucher sur une ferme laitière et y apprend le métier. Voyant l'effet sur sa santé, il décide de faire de la production laitière son métier, qu'il juge utile à la population. Plus tard, sa sœur malade à Hiroshima décède, et il décide de revenir dans sa région natale et à y développer cette production laitière qui a tant de sens pour lui, et de l'enseigner autour de lui. Il développe sa ferme sur les terres les moins bonnes de la localité, en haut, qu'il va valoriser au mieux.

Le père de Konosuke est le fils adoptif du fondateur de la ferme, qui l'a adopté pour aider ses parents qui se séparaient. Une gratitude est née de cette adoption et la continuité de l'activité dans les valeurs transmises par le grand-père est une priorité dans le développement de la ferme. Les valeurs d'ouverture, de partage, de lien et de communication à la population la plus large possible sont toujours vivantes dans cette ruche bourdonnante d'activité et de rires : la ferme est ouverte aux visites en permanence, y compris l'étable, les glaces sont vendues dans

une boutique ouverte sur le paysage et une tyrolienne où les enfants font le queue, et les clients sont invités à participer au développement de la ferme via le financement participatif des serres qu'il a fallu racheter après que les premières aient été écrasées par le poids de la neige.

La transmission que l'on peut observer ici à travers les valeurs socles, n'est pas pour autant une chose facile, et la ferme de Konosuke n'échappe pas à la règle. Son père, toujours en activité, a développé au fur et à mesure des années un véritable savoir-faire dans la production de l'herbe, qu'il continue à assurer malgré son âge et ses enfants qui souhaitent reprendre le flambeau. Selon lui, la meilleure -et la seule- façon d'apprendre pour la génération suivante est de le regarder faire. Les enfants expriment à contrario leur besoin d'un apprentissage plus direct et pratique. Cette situation est particulièrement révélatrice de la différence de perception du temps, du « faire bien » qu'il peut y avoir entre deux personnes proches en termes de valeurs mais appartenant à différentes générations. Et pourtant le lie tient et traverse le temps.

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Les manières d'envisager le transfert des savoirs et des savoir-faire peut différer beaucoup d'une personne à l'autre, notamment lorsqu'elles ne sont pas de la même génération, engendrant parfois de grandes frustrations et une incompréhension mutuelle.

## ✓ *Shigehiro, une responsabilité envers la communauté*



### Quand l'histoire familiale illustre la grande Histoire

Shigehiro est agriculteur à Hokkaido (cf. focus partie B), île colonisée et mise en culture relativement récemment par les Japonais tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. L'arrière grand-père de Shigehiro, Katsuhiko, était originaire d'un village de la préfecture d'Okayama, aîné d'une famille de riziculteurs dans une région où l'agrandissement est rendu impossible par la topographie (cf. sur ce sujet le témoignage d'Miyu). Face à ce constat, et dans le cadre de l'immigration organisée et soutenue par le gouvernement sur l'île d'Hokkaido, Katsuhiko décida d'y tenter sa chance, en suivant un oncle qui avait déjà immigré dans la région de Tokachi. Il s'y marie dès son arrivée en 1899, passe quelques temps au sein d'une tribu Aïnue, peuple autochtone de l'île d'Hokkaido, et entame le lourd labeur du défrichage. Avant la seconde guerre mondiale, la famille de Shigehiro possédait 1400 hectares, cultivés majoritairement par des fermiers (Kosakunin).

Après la défaite du Japon en 1945, la réforme agraire vient chambouler la vie de cette famille. Propriétaires de 1400 hectares, ils deviennent, au même titre que tous les agriculteurs de la région, propriétaires de 6 hectares qu'ils valorisent eux-mêmes, et leurs locataires se voient attribuer leurs terres. De même, une partie des terrains défrichés est utilisée dans le domaine public pour construire écoles, temples et bureaux. Cette étape de la vie de la famille, difficile à vivre, est fondatrice pour les générations qui prendront la suite.

L'une des leçons qu'en tire Shigehiro est la suivante : le rôle de la communauté et celui que l'on a pour la communauté sont essentiels. Pour lui, ses aïeux n'auraient pu développer un tel domaine sans avoir auparavant pris le temps de s'intégrer au sein du peuple Aïnou, acquérant ainsi la confiance de la communauté et une connaissance fine du territoire. Le fait de devoir après 40 ans donner les terrains pour le développement de la communauté reste finalement dans la même ligne de valeurs, et une façon de rendre à celle-ci le service qu'elle lui a rendu. Elle pose la famille de Shigehiro comme pilier du développement agricole et rural de la région, rôle qu'elle continue de tenir aujourd'hui.

### **Shigehiro, le devoir de développer la ferme**

Alors que la ferme faisait encore 40 hectares en 2000, Shigehiro dirige aujourd'hui une ferme de 140 hectares (la moyenne est de 40 hectares dans le district), et produit 5 variétés de blé, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des betteraves à sucre et du riz (depuis la création de variétés adaptées au climat d'Hokkaido il y a 20 ans). Ils transforment le blé en farine, qu'ils stockent puis exportent dans tout le Japon, et leur maïs depuis 2022 dans une petite usine de transformation et conditionnement qui leur permet d'occuper les mois d'hiver fortement ralentis par la neige. La production est encore en développement, grâce notamment à la femme de Shigehiro, qui travaille également sur la ferme depuis 2003, et gère aujourd'hui la communication et les ressources humaines en partie.

Très investi dans la vie locale, Shigehiro est le représentant de la branche locale de la coopérative JA (qui peine à trouver des personnes pour s'y investir) alors même que le système que lui met en place sur sa ferme vise à être le plus indépendant possible de la coopérative et des aléas des subventions publiques.

Shigehiro accueille sur sa ferme de nombreux étudiants en visite, dans l'objectif de les sensibiliser à la rigueur que nécessite ce métier, à la capacité d'adaptation à acquérir. *« Ils ne se rendent pas encore compte que maintenant ils sont agriculteurs. Ils n'ont pas encore été confrontés à des problèmes qui les poussent à regarder ailleurs. »*

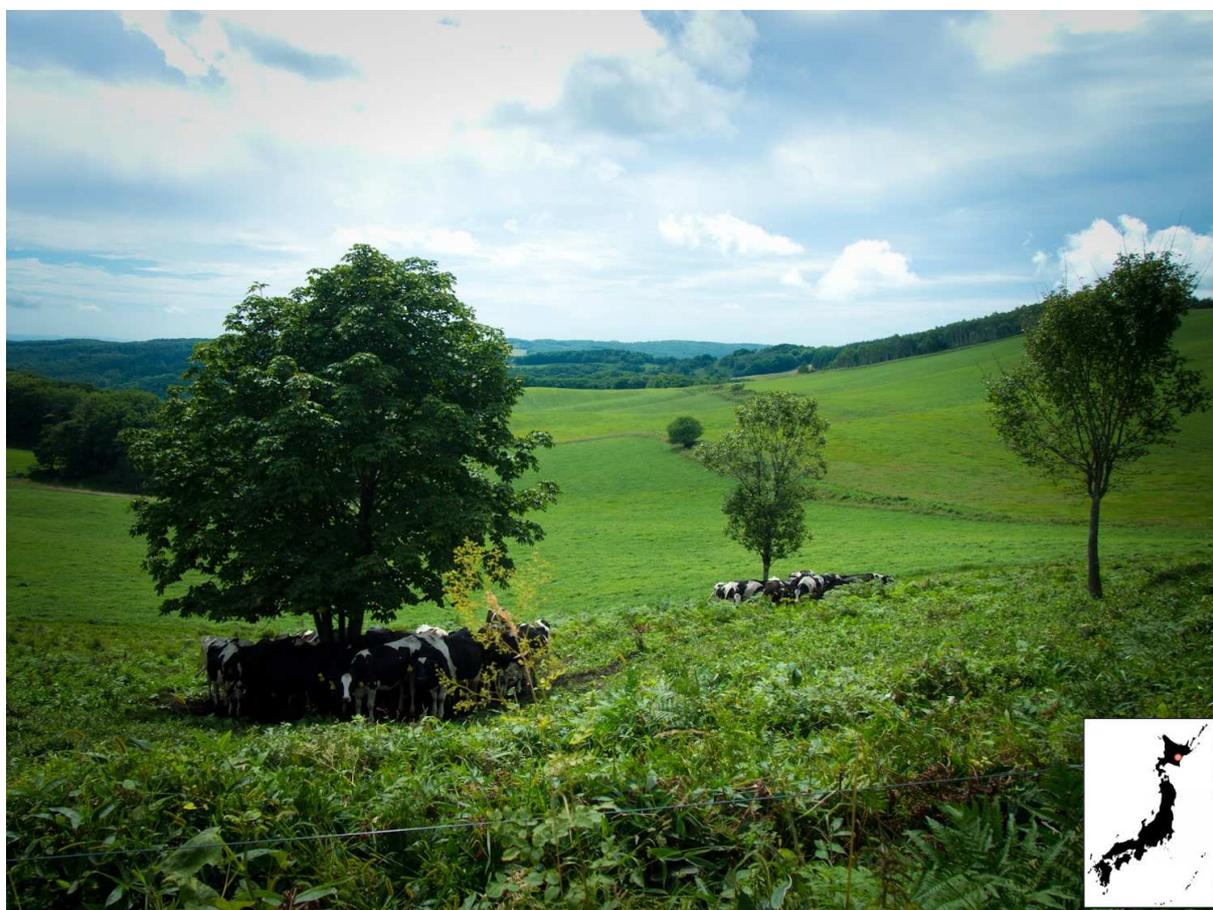
Après de ses salariés, Shigehiro met en place des pratiques d'organisation et de suivi des activités de chacun, dans l'esprit du Kaizen. On les observe dans le rangement du petit outillage (chaque chose a une place dédiée et chaque chose est à sa place), dans les carnets de notes des activités réalisées (qui ont pour ambition de permettre à chacun de pouvoir changer de poste sans difficulté, grâce aux indications posées par les précédents), ou encore sur le tableau des tâches dans le hangar qui sert de salle de réunion, rempli par les employés eux-mêmes en fin de journée, en lien avec le programme annuel. L'objectif est d'améliorer collectivement les pratiques petit à petit, sans révolution. Les outils technologiques ne sont pas en reste, puisque chacun note sur une application le temps passé par tâche, ce qui permet ensuite de faire un suivi à la culture ou à la parcelle.

Lorsque les années sont difficiles, Shigehiro pense à son arrière grand-père, qui a dû partir de zéro et couper les arbres pour cultiver, et se dit qu'il est de son devoir de continuer à développer l'activité et à s'impliquer dans la vie locale.

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- L'histoire de la famille de Shigehiro est intéressante à relier à la « grande histoire » du Japon et de Hokkaido et permet de comprendre les effets concrets des grands événements sur leur parcours.
- Shigehiro a hérité d'une vision responsable de son rôle dans la communauté et d'une gratitude envers elle ce qui oriente ses décisions (accueil de stagiaires, responsabilités au sein de JA, mise à disposition de terrains à la commune)

### ✓ *Kawaguchi san et la notion de Citizenship*



Shigehiro me conduit avec des étudiants rendre visite à Kawaguchi san, qui est éleveur de vaches laitières depuis 2000. Il s'est installé en reprenant une ferme hors cadre familial auprès d'un couple, qui fût pionnier sur cette zone, défrichée après la seconde guerre mondiale sous la houlette de la coopérative JA, créée ici pour encadrer et gérer ce front pionnier.

Kawaguchi san, le diplômé en poche en 1991 est parti en Nouvelle Zélande, où il a découvert les méthodes d'élevage à l'herbe avec vèlages de printemps. Lorsqu'il décide de s'installer à Hokkaido, il est aidé par la coopérative JA, dont certaines personnes « clefs » ont été un facteur

d'installation pour lui, l'aidant dans la vie de tous les jours par de menus conseils, dans l'élaboration de son business plan. A l'époque, des mesures gouvernementales favorisaient également l'installation à Hokkaido : taux à 1% pour les emprunts, aide pour les assurances. Kawaguchi san a donc pu s'installer dans des conditions relativement clémentes, s'intégrer à une communauté dont il n'était pas originaire grâce à la confiance des cédants et de personnes ressources au sein des administrations. Le système qu'il met en place sur sa ferme paraît peut-être étrange aux éleveurs du coin, mais les résultats sont là. Kawaguchi san a fait ses preuves au fil des années, et est devenu une personne reconnue dans le secteur.

Aujourd'hui, seuls 10% des éleveurs mettent leurs vaches au pâturage, le gouvernement local et la coopérative locale sont globalement convaincus de l'inefficacité d'un système pâturant pour la production laitière, n'aidant donc pas les porteurs de projets qui souhaitent se lancer dans cette production « atypique » pour la zone. De son côté, reconnaissant de l'aide qu'il a pu avoir, et conscient que la situation économique n'est plus la même, Kawaguchi san a décidé de devenir une de ces personnes clés pour les jeunes et moins jeunes qui souhaitent s'installer dans la région sur un système équivalent au sien.

Il prend donc chaque année un stagiaire qu'il choisit et qu'il forme tout en l'intégrant à la communauté locale, lui ouvrant les portes des institutions qui lui resteraient closes sans cette introduction, et donc aux aides qui existent au Japon pour favoriser l'installation (cf. page 59).

Je découvre ici une notion que je ne comprends d'abord pas pour ce qu'elle est : Kawaguchi san et les étudiants qui nous accompagnent mentionnent fréquemment le terme de « *citizenship* » (citoyenneté), en appuyant sur son importance au Japon alors qu'elle est tout à fait inutile en Nouvelle Zélande, par exemple. Je comprends à force de discussion que cette citoyenneté indispensable pour pouvoir s'installer n'a pas grand-chose à voir avec une validation administrative de l'appartenance à la zone, mais représente quelque chose de plus subtil, et peut-être de bien plus difficile à obtenir : l'adoption par la communauté (cf. page 70).

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Kawaguchi san a appliqué à Hokkaido des méthodes d'élevage découvertes en Nouvelle Zélande, montrant l'intérêt d'aller chercher à l'étranger ou dans d'autres domaines un regard différent.
- Il est nécessaire pour s'installer quelque part d'acquérir la « citoyenneté » de cet endroit, et l'on peut y parvenir par le travail, sur le temps long, en prouvant que l'on y a sa place.
- Le soutien d'un tuteur peut non seulement aider à acquérir les connaissances techniques, mais aussi introduire la personne au sein de la communauté et in fine favoriser la confiance de la communauté, et donc « la citoyenneté ».

## ✓ *Yoshio et Yuki, une success story à Hokkaido*



Yoshio et Yuki sont un jeune couple d'agriculteurs à Hokkaido, dont le parcours représente tout à fait ce que doit être une installation hors cadre familial aidée et réussie au Japon, intégrant les dispositifs au fur et à mesure de leur avancée.

Yuki est la fille de producteurs de laitues de la préfecture de Nagano, 1<sup>re</sup> région de production du Japon. La production de laitues est l'un des métiers les plus difficiles, avec un rythme éreintant en été, mais un hiver plus tranquille. La plupart des enfants dans la zone reprennent la ferme des parents car la rémunération est au rendez-vous, mais Yuki ne souhaite pas vivre selon ce rythme de vie. Elle part faire des études de chimie dans une autre région.

Yoshio n'est pas issu du milieu agricole, il a grandi près de Tokyo, mais son grand-père avait un jardin, et il a toujours aimé être en contact avec la nature. Avec l'objectif de devenir agriculteur, il fait des études de pêche à Hokkaido. Conscient de ne pas bénéficier du soutien permis par la « citoyenneté » agricole, il travaille trois ans dans une compagnie semencière, dans l'objectif d'intégrer le milieu agricole et découvrir la réalité du métier.

Lorsqu'ils se rencontrent, Yoshio et Yuki doivent s'accorder sur leur projet de vie, alors qu'ils ont des trajectoires opposées, l'une souhaitant s'éloigner du milieu agricole, perçu comme difficile, l'autre souhaitant au contraire l'intégrer. La perspective de s'installer à Hokkaido, où les surfaces par exploitant sont plus importantes, et où le type de production rend le travail moins pénible physiquement que l'aspect manuel et répétitif de la production de laitue, représente pour eux une voie d'exploration.

S'ensuit alors un parcours digne d'une plaquette de présentation des soutiens publics à l'agriculture au Japon. Yoshio et Yuki soulignent toutefois que les porteurs de projets qui parviennent à suivre ce parcours sont rares, eux-mêmes peu informés de l'existence de ces aides, et les administrations rencontrant parfois des difficultés à mettre en place les dispositifs.

- Yoshio et Yuki commencent leur exploration en participant à plusieurs « New farmer Fair » dans différentes villes. Il s'agit de salons dans lesquels les régions qui souhaitent accueillir de nouveaux agriculteurs présentent les fermes à transmettre.
- Ils décident de leurs critères :
  - La zone : Hokkaido, puis se resserre sur une localité reconnue pour ses produits
  - La ferme : ils cherchent surtout un cédant, plus qu'une ferme. Ils souhaitent reprendre la ferme d'une personne bonne techniquement, et qui souhaitait céder sa ferme dans de bonnes conditions.
- Parmi l'ensemble des bureaux des villes qu'ils visitent, ils portent attention à celui qui leur donne le meilleur accueil, et un bon contact avec le cédant.
- Ils entrent en « stage » avec le cédant : pendant deux ans, ils travaillent au quotidien avec lui, tout en étant rémunérés par la ville à hauteur de 1,5 millions de yens par an. Leur accueil dans la communauté est bonne : les fermes sont suffisamment grandes autour pour que les voisins ne souhaitent pas s'agrandir à tout prix, et le cédant a une réelle envie de transmettre sa ferme, choix respecté par les voisins.
- Ils s'installent, puis bénéficient pendant trois ans d'un soutien de 3 millions de Yens par an et par personne (à comparer au revenu moyen d'un Japonais à 30 ans, d'environ 4,5 millions de yens)<sup>19</sup>.
- Dans les cinq premières années d'installation, si leurs revenus ne dépassent pas 6 millions de yens, le gouvernement complète à hauteur de 2 millions de yens.
- Ils bénéficient également d'aides à l'investissement pour l'acquisition de matériel ou la construction de bâtiments, et d'emprunts à taux zéro, ainsi que d'aides sur les assurances.

Yoshio et Yuki sont formels : ils ont eu beaucoup de chance dans leur parcours. Une partie de cette chance provient de leur façon de faire : ils se sont informés tôt sur les démarches et les aides existantes, et ils se sont donné du temps (5 ans) pour trouver la ferme où s'installer, sans se mettre dans l'urgence. Ensuite, la ville dans laquelle ils se sont installés est volontaire pour accueillir des jeunes agriculteurs : ils participent à ces « New farmers fair », et connaissent également les rouages administratifs pour déclencher les aides de l'Etat. Ce n'est pas toujours le cas, et sans qu'il ne soit question de mauvaise volonté, certains porteurs de projets se voient passer de stage en stage sans arriver à avoir le précieux sésame de la « certification » nécessaire pour bénéficier des aides. Enfin, le profil de ces deux porteurs de projet était idéal : jeunes, en couple (potentielle famille), formés et en partie issus du milieu agricole, ils remplissent toutes les cases pour bénéficier de la confiance des différents acteurs.

---

<sup>19</sup> Ces aides sont conditionnées au fait de rester agriculteurs pendant deux ans.

Yoshio, avant que je parte de la ferme, et malgré le peu de temps qu'il avait devant lui, a tenu à me passer un message sur sa vision de la transmission : « *On devrait faire attention aux vieux agriculteurs qui prennent leur retraite. Car après la retraite, c'est le moment où ils ont plein d'énergie, et souvent ils ne veulent pas faire autre chose que de l'agriculture jusqu'à la fin de leur vie. Il faudrait qu'on valorise ce temps et cette énergie qu'ils ont* ».

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- La capacité des porteurs de projet à savoir naviguer dans les dispositifs est essentielle pour optimiser l'aide apportée par la politique à l'installation.
- Une installation réussie ne peut se faire que parce que la communauté a fait la démarche d'accueillir et d'intégrer de nouveaux habitants, en complément de la volonté du cédant
- Il est nécessaire de valoriser le rôle du cédant après la reprise, car la transmission n'est pas terminée, et le cédant est alors davantage libre de ses mouvements et souvent encore plein d'énergie à investir sur la ferme

## ✓ *Miyu : créer du lien pour favoriser l'installation*



### **Née paysanne, puis devenue paysanne**

Miyu est paysanne dans la province de Shizuoka, au fond d'une vallée principalement rizicole. Elle cultive environ 9 hectares, principalement en riz, mais aussi du soja et du blé, ainsi qu'un peu de thé, et élève des canards dans les rizières ainsi que des poules pondeuses. Elle transforme une partie de sa production en miso de soja, de riz, en soba, et propose de nombreux autres produits issus de la cueillette et de la transformation (umeboshi et autres condiments).

Issue d'une famille de producteurs de thé de la province de Shizuoka, Miyu part aux Etats-Unis faire des études de sociologie et psychologie. Elle revient à 23 ans travailler sur la ferme familiale, avec un statut de salariée, et s'implique dans le développement de l'entreprise. Après plusieurs années, Miyu constate que son projet de reprise de l'entreprise familiale présente des difficultés. Elle l'abandonne donc à son frère pour mener son propre projet d'installation en 2018. Elle reprend d'abord 30 ares, puis bénéficie de la confiance des vieux agriculteurs qui lui demandent progressivement de cultiver leurs terrains.

Les débuts sont difficiles : la première année Miyu doit assurer le paiement de cotisations sociales basées sur son revenu de salariée, alors que les revenus agricoles démarrent tout juste. Jeune maman, Miyu ne dispose pas d'aide financière ni de congé maternité lorsque son troisième enfant arrive. Elle s'appuie sur des amis pour s'occuper du nourrisson alors qu'elle assure la récolte, sans pouvoir s'éloigner de la maison, de laquelle le bébé ne doit pas sortir le 1<sup>er</sup> mois de vie.

Aujourd'hui ces étapes difficiles sont passées, et Miyu et son compagnon sont tous deux agriculteurs, mais ils ont créé deux entreprises, Miyu ne souhaitant dépendre de personne et ne pas être « la femme de ». Elle est elle-même aujourd'hui une des clefs du développement rural de la vallée dans laquelle elle est installée, et compte bien influencer sur le cours des choses.

### Son combat pour favoriser l'installation

Lorsque j'évoque les risques liés à l'agrandissement que l'on constate aujourd'hui en France, Miyu m'explique que ce risque, qu'elle connaît, est assez limité dans ces zones de montagne où l'activité rizicole est la seule réellement adaptée à ce jour. En effet, la topographie (vallées encaissées, tout en longueur, avant des pentes fortes couvertes de forêt) rend difficile l'agrandissement des parcelles, et donc la mécanisation, et la géographie rend les distances trop importantes entre le haut et le bas de la vallée pour qu'il soit vraiment rentable de s'agrandir dans ces vallées. De plus, la gestion communautaire de l'eau (entretien des canaux) et des chemins rend la diminution du nombre d'actifs agricoles encore plus difficile à vivre pour ceux qui restent, puisqu'ils se retrouvent avec une charge de travail auparavant « commune » largement supérieure à ce qu'ils peuvent fournir. C'est en partie ce constat qui a motivé Miyu à inciter des amis et connaissances à s'installer dans la zone, afin de préserver la vie rurale de la vallée.

Lorsqu'elle a voulu aider les nouveaux agriculteurs à s'installer, elle s'est rendu compte qu'un des premiers freins qui empêche l'installation en milieu rural est la disparition du lien entre le milieu rural et les urbains, entre agriculteurs et consommateurs. Ce constat l'a amenée à :

- Lien de plus en plus serré et actif avec le milieu agricole ↓
- non seulement vendre sa production en direct au consommateur,
  - mais aussi à proposer des ateliers de production de riz, de transformation,
  - proposer une aide technique et matérielle aux salariés qui souhaitent relancer une activité rizicole secondaire sur des parcelles familiales (dix à ce jour),
  - prendre des stagiaires lorsque ces personnes souhaitent se former davantage
  - et éventuellement, mais ce n'est pas encore arrivé en 5 ans, une aide à l'intégration dans la communauté.

Avec le recul, Miyu estime qu'une fois intégré à une communauté, la plus grande difficulté est d'accéder au logement, même en location. En effet, si les anciens sont demandeurs que leurs terrains soient cultivés, il n'en est pas de même des logements, qui sont chargés de l'histoire des ancêtres et que les familles ne veulent pas vendre en dehors de leur cercle. Cela rend difficile l'accès au logement en milieu rural partout au Japon, à tel point que le gouvernement a mis en place un recensement des logements vacants pour favoriser l'installation, dont je n'ai pas eu de retour.

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Il est nécessaire pour favoriser l'installation de combler la distance entre rural et urbain, afin de rendre accessible et possible de cultiver des terrains, même en activité secondaire.
- Démarrer son activité avec peu permet de se tester, mais aussi à la communauté de construire la confiance à accorder au nouvel arrivant, avant de lui accorder la pleine « citoyenneté »
- Il est nécessaire d'adapter les systèmes que l'on favorise aux contraintes du territoire où ils s'implantent, et donc permettre les conditions de la pluriactivité dans les territoires ruraux où la disposition du foncier et de l'irrigation ne permet pas de vivre de la seule activité agricole.

### ✓ *Le village de Shirakawa ou le rôle des collectivités locales*



Lorsque j'ai voulu aller voir le village de Shirakawa que l'une de mes rencontres m'avait conseillé de visiter, je suis arrivée avec ma petite voiture de location dans un autre Shirakawa, à 200 km de là où je devais me rendre. Les joies des voyages à l'étranger... Je n'ai donc pas pu mettre les pieds dans cet endroit, mais j'en ai tout de même rencontré une partie des paysans lors d'un marché de producteurs à Nagoya.

Shirakawa est un village proche de Nagoya qui vit depuis quelques années un mouvement d'installations particulièrement intéressant : en 10 ans, 20 familles s'y sont installées, en activité principale ou secondaire, à savoir selon le modèle de l'activité rurale qui prévaut dans ces zones où l'activité agricole était vue jusque là comme la base de la vie rurale, pour des personnes parfois salariées par ailleurs, et non comme une activité à temps plein.

Il est intéressant de constater que sur les quatre communautés qui constituent le village, seules deux d'entre elles ont favorisé l'installation de ces familles. La réussite de leurs projets a attiré d'autres porteurs de projet, qui se sont vu faciliter la tâche de l'installation par les premiers venus. Puis c'est l'effet boule de neige, même auprès des deux autres communautés, qui voient les bénéfices collatéraux de l'accueil de nouveaux arrivants. Le village devient particulièrement accueillant pour de nouveaux projets, avec des circuits de commercialisation en place, une gouvernance locale ouverte à ces nouveaux profils, et aujourd'hui le village est connu pour sa part importante de surfaces en agriculture biologique (pour rappel, le Japon a l'objectif d'atteindre 25% de surfaces en bio d'ici 2030). Simona Zollet parle elle d'« *organic cluster* »<sup>20</sup> pour qualifier ces zones où il devient plus facile qu'ailleurs de développer une production paysanne ou biologique. Les producteurs rencontrés ne vivent pas tous leur meilleure vie : pour certains le métier est dur, notamment en bio. L'un d'entre eux a par exemple arrêté de former des jeunes sur son système, constatant la difficulté à en vivre (maraîchage, arboriculture).

Néanmoins, le rôle de la collectivité, qui ne cesse de revenir dans les entretiens que je mène au Japon, est ici particulièrement clair. J'ai pu rencontrer ce même jour la salariée d'une association de développement agricole qui accompagne les porteurs de projets non issus du milieu agricole à la demande de collectivités, qui constate que le nombre de salariés en charge de l'agriculture dans les collectivités diminue globalement, alors même que les aides à l'installation dépendent de cet échelon pour être mises en place. Mais là où les personnes influentes sont motrices, cela peut faire des miracles. Une autre personne rencontrée m'explique toutefois qu'au Japon, le mode de gouvernance favorise les personnes qui sont dans la ligne de l'ancien leader, par « adoubement », il est particulièrement difficile de changer l'orientation d'une politique locale. Mais pas impossible.

Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Favoriser les conditions d'accueil de nouveaux entrants est particulièrement efficace pour engendrer une dynamique d'installation sur un territoire : logement, qualité de vie, culture...
- Le rôle de la communauté est essentiel dans l'intégration des nouveaux entrants, et peut jouer le rôle d'exemple auprès des autres collectivités, plus hésitantes.

---

<sup>20</sup> Zollet, S.; Maharjan, K.L. Overcoming the Barriers to Entry of Newcomer Sustainable Farmers: Insights from the Emergence of Organic Clusters in Japan. *Sustainability* 2021, 13, 866. <https://doi.org/10.3390/su13020866>

## ✓ *Kyoto Prefectural Agricultural Council*

J'ai eu la chance, avec l'aide de la sociologue Mai Kobayashi qui a interprété l'ensemble de la rencontre, d'échanger avec Kitayama Shigetoshi, du Conseil préfectoral agricole de Kyoto, sur les aides à l'installation, dont j'avais pu entendre parler au fil de mes rencontres, et dont les sites internet traduits me laissaient deviner les grandes lignes.

Tout comme en France, les politiques d'aides à l'installation combinent une action nationale et préfectorale.

Les objectifs du gouvernement sont multiples : attirer des repreneurs dans l'agriculture, sécuriser l'approvisionnement des industries agroalimentaires en leur donnant accès aux terres, aider l'agriculture familiale de montagne à s'organiser pour continuer de produire (face au constat que bien que ces terres soient peu productives, ce sont elles qui fournissent de l'emploi dans ces zones et qui produisent une grande partie du riz). Je passe ici les critiques qui sont faites au gouvernement sur sa politique d'affaiblissement de la suprématie de JA dans les campagnes.

Voici ci-dessous un rapide résumé des différents plans de ce système d'aide à l'installation.

### **Description rapide de la politique d'aide à l'installation au Japon**

Il s'agit d'une politique en 3 axes, décrit comme suit par la personne du Conseil préfectoral agricole de Kyoto rencontrée :

- Etablir une structure équilibrée de l'emploi agricole entre les générations en sécurisant et favorisant les nouveaux agriculteurs<sup>21</sup>
  - Aide financière pré-installation : 125 000 yens /mois pendant deux ans. Pour la formation, le test d'activité sur des *fermes certifiées*  
*Conditions :*
    - *Avoir une formation agricole d'au moins un an*
    - *Avoir moins de 49 ans*
    - *Devenir agriculteur « certifié » dans les 5 ans*
    - *Ne pas avoir un emploi à temps plein*
    - *Ne pas bénéficier d'autres aides de type « chômage »*
    - *Que le revenu du foyer avant installation soit inférieur à 6 millions de yens*
  - Accès aux terres agricoles : mise en place d'une banque préfectorale
  - Aide au déménagement en zone rurale pour les tokyoïtes (1 million de yens pour un couple)
  - Aide post-installation pour les jeunes *agriculteurs certifiés* de moins de 49 ans : 1,5 millions de yens par an pendant 3 ans

---

<sup>21</sup> Agricultural Next Generation Human Resources Investment Business

- Aide aux investissements : MAFF = 2x l'aide préfectorale, dans la limite de 75% de subvention et 10 millions de yens
- Emprunts à taux 0
- Promouvoir l'utilisation effective de la terre agricole par les détenteurs de parcelles qui ne sont plus cultivées du fait du vieillissement de la population agricole, notamment dans les zones de montagne
  - favoriser la gestion communautaire par les houjin<sup>22</sup> : appui éventuel de l'administration pour leur création
  - promouvoir la participation d'entreprises extra-agricoles
- Sécuriser voire augmenter la base productive agricole, incluant les petites et moyennes fermes, les fermes familiales et les zones de montagne.
  - Il faut 10-20 ans à un nouvel installé pour acquérir la confiance de la communauté → Il est donc nécessaire de favoriser et sécuriser les familles actuellement en capacité de maintenir la production.

De la même manière que l'état aide l'installation de jeunes agriculteurs en leur fournissant un revenu deux ans avant l'installation et trois après, le gouvernement prévoit aussi une aide pour les entreprises agricoles qui emploieraient des jeunes (< 49 ans) qui souhaitent s'installer. Cette aide est cependant peu utilisée.

Un site internet<sup>23</sup> géré par la Chambre Nationale d'Agriculture existe aujourd'hui pour informer les personnes qui s'intéressent au métier d'agriculteur sur les démarches possibles, en termes de formation, d'accès au financement, au foncier, etc.

La préfecture de Kyoto, en complément de ces dispositifs, a mis en place un certain nombre de mesures :

- Création d'un point d'accueil et d'information sur le métier d'agriculteur ou l'emploi agricole (délégué à la Chambre d'Agriculture), permettant l'évaluation du besoin de la personne et son orientation. Aujourd'hui ce sont majoritairement les porteurs de projet retraités ou futurs retraités qui s'y rendent, les plus jeunes utilisant d'autres biais.
- Organisation d'événements ponctuels deux fois par an.
- Aide à l'embauche de stagiaires ou de salariés
- Après installation, accompagnement possible par une institution agricole
- Programme de stages en entreprise agricole, forestière ou de pêche (cf. prospectus ci-dessous)

---

<sup>22</sup> « Le Houjin, entité morale, est composé d'adhérents à qui il emprunte les terres agricoles, sous forme de contrat de fermage ou de rémunération en nature. Les parcelles sont ensuite réparties entre les adhérents en capacité d'exercer les tâches agricoles. Ainsi, pour chaque tâche agricole, l'adhérent touche une rémunération, qui est légèrement augmentée si ce dernier utilise ses propres machines. » Sabatier Louis

<sup>23</sup> [www.be-farmer.jp](http://www.be-farmer.jp)

# 実践農場を活用して就農するまでの流れ

## STEP 1 相談しよう!!

農林水産業ジョブカフェへ相談しよう!!

まずは、京都市内への就農を希望される方のために開設している相談窓口へお問い合わせください。  
(相談員が必要な事項をお聞かせください)  
本格的な農業経営を志す方で、実践的な研修を希望する方は、条件が合えば実践農場の開設へと進みます。

農林水産業ジョブカフェ



ホームページからも相談できます  
<http://www.agr-k.or.jp/kyoto/agri21/>  
〔京経アグリ21〕で検索してください

## STEP 2 受入れ候補地へ

受入れ候補地を紹介します。



実践農場での研修開始に向け、希望者と受入れ地域の条件調整を行います。

受入れ候補地が希望通りかどうか、すぐには分からないかもしれませんが、まずは週末に作業を手伝いに行くなど、体験から始めてみましょう。  
受入れ地域では、研修に必要な農地や施設、農業機械の整備のほか、技術指導者（研修カリキュラムに基づく栽培・販売・経営等を指導）と知り手づくり仲間（生活面での情報提供、地域での信頼関係の醸成を支援）を選定します。

## STEP 3 研修のスタート

地域が決まったら、実践研修の開始です。

指導者のもとで行う、実践的な研修（2年以内）です。  
もちろん、市町村や府農業改良普及センターもサポートします。

注：研修期間中、農地の整備費や研修指導費、後見人に対する報酬料、住宅の賃貸の一部が免除されます。ただし生活費は研修生が負担します。



新規就農者向けの研修会制度があります。  
詳しくは白紙をご覧ください。

## STEP 4 農業経営の開始

さあ、いよいよ農業経営者へ!

研修終了後は、研修を受けた実践農場を基盤に、自分の判断と責任において農業経営を開始することができます。研修で慣れた地域で、そのまま就農できることが、この制度のメリットです。必要に応じて普及センターの指導が受けられます。



Quelques éléments que l'on peut retenir de cette rencontre :

- Les politiques agricoles japonaises pour favoriser le développement rural s'appuient sur l'échelon local, jusqu'à donner aux communes la compétence de gérer certaines de ces aides.
- L'équivalent de la DJA au Japon est une aide versée sous forme de revenu ou de complément de revenu 2 ans avant l'installation (puis 3 ans après), offrant ainsi un espace clairement défini aux porteurs de projet pour se former et confirmer leur projet dans la phase de pré-installation, et ce sur la région visée pour l'installation.

## Mise en perspective de cette politique à travers mes rencontres

La problématique au Japon n'est bien sûr pas tout à fait la même qu'en France. Pour les raisons évoquées au début de ce rapport, mais aussi pour une raison toute simple : là où en France les surfaces qui ne seraient pas reprises pour une installation seraient presque systématiquement mises en valeur par les voisins, au Japon, le risque de déprise est plus important. Or des terres qui sortent de la production sont difficiles à faire revenir en production. C'est pourquoi une partie de la politique de développement agricole du gouvernement japonais vise à maintenir les personnes en capacité de produire, à travers l'aide à l'organisation en Houjin ou de coopératives d'utilisation commune de matériel.

Il est particulièrement intéressant de noter que le Japon fonde son parcours à l'installation sur le lien entre porteurs de projet, « communauté » accueillante, et paysan tuteur. C'est-à-dire que

si la communauté n'est pas elle-même à la recherche de jeunes pour reprendre les fermes et s'installer (contact à prendre avec le conseil municipal), le système s'enraye et ne débouchera pas sur une installation. La communauté doit présenter plusieurs critères : avoir des maisons inoccupées, des terres disponibles ou en passe de l'être, et qu'un agriculteur en activité soit disponible sur la production demandée pour suivre le porteur de projet. En effet, il est nécessaire pour les porteurs de projet non seulement de trouver une ferme à reprendre, mais aussi un agriculteur ou une agricultrice en activité qui accepte de le tutorer lors de ses premières années d'installation. Le rôle de ce tuteur est multiple : il s'agit d'un appui technique, mais aussi d'aider à trouver un logement, un appui à la commercialisation, et d'un appui à l'intégration dans la communauté.

La plupart des agriculteurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer au Japon n'ont pas bénéficié de ce système d'aides décrit ci-dessus, soit qu'ils estimaient ne pas en avoir besoin, car étant en parcours d'installation dans le cadre familial, soit qu'ils n'en aient pas eu connaissance. Seuls Yoshio et Yuki à Hokkaido ont bénéficié de l'ensemble ou presque de ces aides, et leur parcours représente une belle mise en perspective de l'efficacité de ces subventions lorsqu'elles sont mises en œuvre.

En revanche, j'ai entendu plusieurs agriculteurs en place mentionner le fait qu'ils étaient « certifiés » pour accueillir des stagiaires, et qu'ils avaient la volonté de favoriser autant qu'ils pouvaient leur installation, en accompagnant leur intégration dans la communauté, voire en leur cédant des terrains qu'ils ont eux-mêmes repris à des voisins vieillissants. Cette dynamique, si elle est soutenue par des politiques efficaces, donne espoir.

Un autre retour de terrain que j'ai pu avoir provient de Takako, salariée d'une association de développement de l'agriculture biologique qui accompagne les porteurs de projets à l'installation. Elle mentionnait le fait que les porteurs de projet sont souvent pressés de s'installer, et ne prennent pas toujours le temps que leur offre les aides telles qu'elles existent aujourd'hui au Japon, à savoir deux années rémunérées avant l'installation. On peut imaginer à cela plusieurs raisons : l'impatience de démarrer, bien sûr, parfois pour des raisons administratives, mais également il peut arriver que le cédant soit lui-même dans l'urgence de céder, pour des raisons variées, contraignant de fait également le calendrier des repreneurs.

Ainsi, face à cette question du renouvellement des générations en agriculture, qui semble être prise au sérieux au Japon, la politique de soutien à l'installation semble s'appuyer sur des mécanismes différents de la politique française, et présenter des solutions à des problématiques que nous rencontrons, tout en échouant sur des écueils semblables : l'accessibilité de l'information pour les porteurs de projet, le lien distendu entre ville et milieu rural et la méconnaissance qui en découle du métier pour les uns et des personnes pour les autres, donnant lieu à de l'incompréhension et de la méfiance.



départementale) n'ont pas directement de rôle dans l'attribution des aides à l'installation. En revanche, leur implication dans cette facette du développement territorial (le renouvellement des générations) présente un effet levier considérable, pour plusieurs raisons :

- La connaissance du territoire : l'échelon local (communal ou intercommunal) est celui qui permet la connaissance la plus fine des fermes du territoire, et les élus locaux sont en général bien au fait des situations qui peuvent se présenter.
- L'intervention directe auprès des acteurs du territoire : les exemples commencent à émerger de collectivités territoriales qui prennent à bras le corps l'aspect « renouvellement des générations » de leur développement territorial, en organisant des rencontres sur ce sujet avec les agriculteurs et agricultrices, en intervenant directement dans le portage foncier, voire en orientant les installations sur des productions qu'elles estiment manquer sur le territoire, le maraîchage étant l'exemple le plus flagrant.
- Le financement d'actions adaptées aux besoins du territoire, voire d'aspects oubliés des politiques publiques : la transmission est l'un de ces aspects. Peu de financements publics en France (type AITA) sont fléchés sur l'accompagnement de la transmission, et la transmission en tant que telle est assez peu incitée financièrement. C'est l'un des axes de financement sur lesquels les collectivités en France peuvent avoir un effet de levier fort, et directement lié à leur territoire (puisque une ferme est « foncièrement » liée à un territoire, là où les autres acteurs économiques le sont de manière plus négociable).

Les associations de développement le voient bien : là où les collectivités sont volontaires, on peut réellement avoir un impact sur le chemin pourtant jugé inévitable vers l'intransmissibilité des fermes et l'agrandissement.

### **Le cas des autres acteurs institutionnels du territoire**

Plus largement, les acteurs du territoire peuvent avoir une influence énorme sur la réussite ou l'échec d'un projet. Le père de Shigeru n'aurait pas pu développer l'élevage s'il n'avait pas bénéficié de la confiance du responsable de la branche locale de JA (l'équivalent en France de la chambre d'agriculture, du syndicat et de la banque), par exemple. Selon lui, aujourd'hui cette liberté qu'ont les conseillers locaux de donner un coup de pouce aux projets et aux personnes qu'ils estiment pouvoir réussir n'est plus possible. Face à la multiplicité des décisions arbitraires, des méthodes de prise de décision ont été mises en place qui éloignent l'organe décisionnaire des personnes attributaires de l'aide ou du prêt, afin d'éviter les arrangements locaux ou autres passe-droit.

On retrouve ce fonctionnement en France, où les projets doivent passer au crible d'une grille d'évaluation administrative chiffrée pour se voir attribuer ou non les aides, s'affranchissant jusqu'il y a peu de tout contact entre les organes décisionnaires et les porteurs de projet.

La base, c'est que pour faire confiance à quelqu'un, il faut le connaître un peu. Connaissez-vous beaucoup d'entreprises qui recruteraient un nouveau collègue pour un poste complexe et important au sein de la boîte sans que le processus d'embauche n'inclue au moins une rencontre avec lui ou elle ? Cela existe, bien sûr, mais c'est rarement le choix premier qui est

fait. Le métier de Paysan est complexe et important au sein de notre société, l'échelon local permet aux personnes de se connaître, et à la confiance de naître.

Il me semble qu'un équilibre est à trouver entre « l'administratisation » de l'attribution des aides, qui doit permettre une forme d'égalité des chances (et pas le contraire) et le favoritisme, que n'évite d'ailleurs pas vraiment le tout administratif en France, où l'organe délégataire de la gestion du service public à l'installation est structurellement orienté politiquement.

### **Le rôle des personnes devenues « clefs »**

J'ai commencé à aborder la question du rôle des personnes au sein des administrations. Il s'avère que dans presque tous les parcours que j'ai pu suivre ou interroger, les porteurs de projet évoquent une « personne clef » qui les a aidés à un moment où ils n'auraient pas pu ouvrir la porte par eux-mêmes : accès à un emprunt, intégration dans la vie de la collectivité, formation... Et parallèlement, j'ai également rencontré plusieurs agriculteurs et responsables locaux qui ont décidé d'être ces personnes clefs dans le parcours de futurs agriculteurs qu'ils choisissent selon des critères qui leur sont propres. C'est le cas par exemple de Kawaguchi san, ou de Shigehiro, qui chacun dans leur domaine sont devenus des accélérateurs de projet pour les personnes qui les côtoient, parce qu'ils ont un rôle et une place dans la communauté, et qu'ils ont décidé de l'utiliser pour le développement de leur territoire dans le sens qui leur paraît être le bon.

### **Le rôle de la collectivité en tant que « communauté »**

Nous l'avons vu, il est clairement établi au Japon qu'une installation ne peut se faire que grâce à l'appui des voisins, et à l'accord de la communauté locale. La politique publique est d'ailleurs construite en ce sens : un porteur de projet doit avoir le soutien d'au moins un agriculteur de la communauté pour bénéficier des aides (c'est le cas du parcours présenté par le Conseil agricole de la préfecture de Kyoto, par exemple). Le gouvernement estime donc que cela améliore les chances de réussite des projets d'installation.

Le terme de « community » utilisé au Japon pour parler de l'ensemble de la population locale d'une zone, en général infra-communal est peu utilisé en France. De même, la notion de citizenship (citoyenneté) évoquée avec Kawaguchi san pour expliquer la nécessité d'être intégré et accepté par la communauté locale n'existe pas en France. Lorsque l'on m'a évoqué ce concept, j'avais d'ailleurs d'abord répondu qu'il me semblait qu'en France, peu importe son lieu de naissance, on peut décider de s'installer dans n'importe quel département, rien ne nous en empêchant. C'était mal comprendre ce qu'ils disaient. Ils n'évoquaient pas par là une contrainte administrative, mais une nécessité sociale d'intégration.

Que dire alors de la situation en France ? Combien d'histoire d'installations rendues difficiles par l'antipathie des voisins qui n'ont jamais eu leur mot à dire et n'ont jamais accepté la présence du nouveau venu ? Barrières ouvertes, clôtures défoncées, moqueries à la CUMA et difficulté à réserver le matériel... Ne dit-on pas d'ailleurs souvent qu'il faut vivre un certain temps sur le territoire pour y tisser des liens avant de s'y installer vraiment ? Afin d'identifier les

réseaux, les paysans qui seront un appui, connaître le fonctionnement de la « communauté » agricole et rurale avant d'arriver en imposant sa vision, ses manières et sa culture ?

Il me semble que ces concepts formalisés au Japon peuvent totalement s'utiliser en France, et les garde-fou qu'ils mettent eux dans les phases d'installation inspirer nos accompagnements. C'est d'ailleurs déjà le cas dans l'accompagnement de certaines structures à travers le tutorat paysan<sup>24/25</sup> ou les groupes d'appui locaux mis en œuvre dans d'autres structures<sup>26</sup>. Le CEFI (ou parrainage) représente un début sur cette voie dans le dispositif d'accompagnement à l'installation, mais n'implique que l'agriculteur cédant, qui n'est finalement pas celui qui va rester actif sur le territoire après la transmission. On l'observe bien, la responsabilité d'intégrer une nouvelle génération est plus large, et implique il me semble l'ensemble de la « communauté » locale, du moins agricole.

### ✓ *Revenu et conditions sociales*

Force est de constater que la plupart d'entre nous pouvons aujourd'hui choisir notre avenir professionnel : dans l'immense majorité des situations, le métier d'agriculteur n'est plus un destin ou un héritage forcé. Mettons-nous à la place d'une personne qui s'intéresse à l'agriculture. Elle a le choix entre de nombreux métiers, plus ou moins proche de celui de paysan, et plusieurs statuts, du salariat de petite ou de grandes entreprises du secteur, aux différents statuts d'indépendant, agricole ou non. Elle a même le choix de ne finalement pas s'engager dans ce secteur d'activité.

C'est pourquoi on ne peut décoller l'analyse des conditions de travail dans le secteur agricole de celui du reste de la société. S'il est clair que la comparaison simpliste du « revenu » n'est pas représentative des différences de conditions de rémunération et de travail<sup>27</sup>, il faut tout de même se pencher sur ces questions. L'agriculture permet-elle un niveau de vie à l'agriculteur « moyen » équivalent à celui de la « classe moyenne » du pays ?

Pour illustrer cela, une personne de la chambre d'agriculture de Kyoto m'expliquait que la dynamique d'installation a augmenté en 2008 lors de la crise économique, mais a baissé lorsque l'économie est repartie et que le revenu des salariés s'est amélioré.

De même, c'est le parallèle que fait Yuki lorsqu'elle évoque les aides proposées par l'état dans la phase d'installation et qu'elle en compare le montant mensuel au salaire moyen d'un trentenaire au Japon, concluant que le montant de l'aide est « juste ». La question du revenu

---

<sup>24</sup> <https://www.agriculturepaysanne.org/Le-reseau-de-tutorat-110>

<sup>25</sup> <https://reneta.fr/Besoin-de-tutorat-professionnel>

<sup>26</sup> [https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/plaquette\\_ciap\\_cv1-2.pdf](https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/plaquette_ciap_cv1-2.pdf)

<sup>27</sup> En effet, le revenu d'un agriculteur et celui d'un salarié de l'industrie par exemple ne serviront pas à payer les mêmes charges. Il en est de même lorsque l'on évoque la question du temps de travail, qui ne se découpe pas de la même manière.

agricole est donc au cœur du débat, et l'on ne peut espérer assurer le renouvellement des générations si le métier ne permet pas de vivre dignement.

Mais vivre dignement, ce n'est pas uniquement une question de revenu.

Miyu nous en a donné un exemple flagrant lorsqu'elle évoque le congé maternité qu'elle n'a pas eu, peu après son installation. Là où le statut de salarié assure une couverture sociale minimale, ce n'est pas le cas des indépendants (et pas uniquement dans le secteur agricole), qui se voient dans l'obligation d'assurer l'activité même en cas de blessure, de grossesse ou de dépression.

Comment s'étonner alors que les SCOP fassent leur entrée en agriculture et y représentent une solution, bien qu'imparfaite, qui intéresse tant, ou que de nombreux porteurs de projets préfèrent finalement rester salariés que de s'installer, alors que nombreuses sont les fermes en recherche d'associés ?

Il me semble essentiel de garder en tête que lorsque l'on veut évaluer l'opportunité d'un métier ou d'un emploi, on en regarde de multiples facteurs : les missions, la localisation, le type d'entreprise, les conditions de travail, le salaire, l'environnement de travail, l'équipe... Les choses ne sont pas différentes pour le métier de paysan, dans un contexte où il devient « une option comme une autre » dans l'éventail des professions.

### ✓ *La notion de métier et la pluriactivité*

Il suffit de questionner les porteurs de projets à l'installation sur ce qui les motive dans le métier d'agriculteur pour se rendre compte du fossé entre la pratique du métier pour les agriculteurs qui partent aujourd'hui à la retraite et les aspirations de ceux qui produiront demain.

De quoi parle-t-on ici ?

- De la durée de l'engagement. Le mouvement général qui incite à changer d'emploi voire de métier au terme d'une durée plus ou moins variable n'esquive pas le milieu agricole. Nombreux sont les jeunes qui sont effrayés de la notion de « permanence » du métier d'agriculteur, vu dans ce cas plus comme un statut que comme un métier que l'on peut changer. La peur de se coincer, de ne plus pouvoir changer.
- Lié à cette question de la durée, celle de l'investissement. Une ferme coûte cher, et l'agrandissement n'arrange pas les choses. S'installer peut signifier se mettre sur le dos un emprunt dont il faudra plusieurs dizaines d'années pour rembourser le capital.
- L'aspiration à un rythme de vie en lien avec le reste de la société : pouvoir partir en vacances, s'occuper de ses enfants le soir, partir en week-end dans la famille... Autant de pratiques aujourd'hui considérées comme normales, et pourtant éloignées du quotidien de beaucoup d'agriculteurs, soit qu'ils ne le veuillent pas, mais plus généralement que leur système d'exploitation ne leur permette pas (et on le sait, le temps et le revenu du chef d'exploitation sont toujours la première variable d'ajustement).

Les SCOP, les systèmes de portage fonciers divers (citoyens, familiaux, communaux, investisseurs...), le choix du collectif, la création de groupements d'employeurs et l'utilisation du service de remplacement, le choix de systèmes d'exploitation autonomes et économes sont autant de réponses à ces aspirations que l'on voit se développer dans les projets d'installation.

D'autres courants traversent les réflexions autour du métier chez les agriculteurs et les porteurs de projet, qu'il me semble essentiel d'intégrer à cette réflexion, et que ce voyage au Japon a particulièrement mis en évidence, à travers par exemple la volonté de Shigeru et de Buntaro de transformer le métier sur leur ferme afin de donner envie à des jeunes de travailler sur la ferme : Shigeru en développant le volet humain du métier, Buntaro en s'adaptant au profil « IT » des jeunes grâce à l'introduction de l'intelligence artificielle dans les pratiques quotidiennes.

### La pluriactivité

Shigehiro m'a dit que certains au Japon utilisaient le terme « hyaksho » pour qualifier le métier d'agriculteur. « 100 caquettes ». Parce que bien sûr, être agriculteur, c'est aussi être un peu mécanicien, un peu comptable, un peu menuisier, un peu vétérinaire...

Et pourtant, cela ne suffit pas encore. De nombreuses personnes n'envisagent le métier d'agriculteur qu'en activité secondaire, ou d'avoir une activité en 2<sup>e</sup> couteau, parfois sur la ferme même, qui en est le support (transformation, accueil), mais aussi à l'extérieur. Les raisons sont variables, et elles ne sont pas toujours économiques.

Par exemple, au Japon, la concentration des terres est parfois rendue difficile dans certaines régions par les vallées qui en structurent le paysage. Les unités agricoles ne peuvent dépasser une certaine surface critique au-delà de laquelle la distance au siège est trop importante, et l'économie d'échelle disparaît. Le maintien du paysage, des canaux d'irrigation devient impossible pour un seul agriculteur, et l'agrandissement s'arrête. La taille des fermes est donc limitée, et la valeur ajoutée qui y est permise par la culture (le riz) et la conjoncture (un prix du riz faible) ne permet pas d'en dégager un salaire. La pluriactivité fait donc dans ces zones rurales partie du paysage. De la même manière que dans les zones de montagne en France les éleveurs avaient souvent une autre activité l'hiver, parfois salariée. Le gouvernement Japonais est conscient de cette limite, et réintègre la notion de part time farmer dans sa politique (Han-No - Han X), même si les aides à l'installation restent aujourd'hui réservées aux agriculteurs « full-time » (à titre principal).

Le maintien d'un tissu économique en milieu rural, est donc indispensable pour que les agriculteurs puissent continuer d'y vivre (au-delà même d'ailleurs de la notion de vivabilité du milieu rural si les services en disparaissent).

### Cultiver ou élever, sinon quoi ?

Reparlons de Konosuke, dont le père ne souhaite pour rien au monde arrêter de cultiver l'herbe (et qui a d'ailleurs du mal à transmettre à ses enfants ces connaissances sur ce sujet). Ou du père de Buntaro qui continue de travailler sur la ferme aquacole selon ses méthodes et

d'assurer la commercialisation, à plus de 70 ans. Plus généralement, nous avons vu qu'au Japon, 70% des agriculteurs ont plus de 65 ans, et que nombreux sont les futurs retraités à venir s'informer aux « points d'information sur l'agriculture » sur la possibilité de cultiver pendant leur retraite des terres, familiales ou non.

Parallèlement, reparlons de Shigeru qui, dans l'optique d'assurer une forme d'autonomie sur sa ferme sur l'approvisionnement en aliment du bétail, cherche à développer chez ses voisins la culture de maïs. Son principal argument ? Le temps. Un hectare de maïs nécessite selon lui 10 heures de travail jusqu'à la récolte, contre 200 heures pour un hectare de riz. Il lui semble donc évident que ses voisins, si on leur fournit le nécessaire pour produire, se mettront à cette culture. Mais il réalise que ce n'est pas le cas, les voisins préfèrent tout de même produire du riz. Et son explication ne tient pas à la différence de prix entre le riz et le maïs (bien que les subventions soient à ce jour plus élevées pour le riz que pour le maïs), mais au fait que ses voisins, agriculteurs retraités, ne manquent pas de temps (puisque'ils n'ont plus d'autre activité professionnelle que l'agriculture sur une surface limitée) et ne cherchent pas à en gagner !

Hiroko Amemiya parle pour définir cette façon de voir et de vivre l'agriculture d' »Ikigai Nogyo » :

« Ce concept typiquement japonais n'a pas d'équivalent dans la littérature scientifique internationale. D'une certaine manière, il signifie que chacun s'active pour ce qui donne un sens à sa vie.

[Les paysans japonais très âgés] sont, en effet, moins guidés par le souci de la rentabilité que par l'accomplissement de leur *ikigai* (« ce qui donne un sens à leur existence »). La poursuite d'*ikigai* des paysans japonais très âgés peut ainsi révéler une dimension humaine et relationnelle des activités agricoles. »<sup>28</sup>

Cette notion, qui ne doit pas être confondue avec ce qu'on trouve dans les livres de développement personnels, permet de mettre un mot sur ce qui peut paraître une exception ou une lubie : la poursuite d'une activité non rémunérée ou peu rémunératrice alors qu'aucune raison rationnelle n'explique cette conduite.

Est-ce transposable en France ?

Tous ceux qui connaissent le milieu rural ont au moins en tête un agriculteur qui, malgré sa retraite administrative, continue de travailler sur la ferme presque autant qu'avant celle-ci, alimentant les discussions entre jeunes agriculteurs dont la posture face à cette situation varie selon les situations (installation dans le cadre familial ou non, entente en famille, besoin de main d'œuvre ou pas...).

Cette attitude des agriculteurs cédants n'est pas rare, et les conseillers et accompagnateurs à l'installation le savent : c'est une question à aborder à un moment ou à un autre lors du

---

<sup>28</sup> Amemiya H. 2015, La longue marche de l'agriculture familiale au Japon, revue Tiers Monde n°221

parcours. Souvent perçu comme une difficulté lors de l'installation, la présence du cédant sur la ferme doit être discutée et prise en compte, sous peine de créer des tensions et des conflits qui mettent à mal la relation et finalement la reprise.

### ✓ *Ce que veut dire transmettre*

**Transmettre** : verbe transitif (latin *transmittere*).

LAROUSSE

1. Faire passer quelque chose de quelqu'un à quelqu'un d'autre par une voie légale : Transmettre une propriété au nouvel acquéreur.
2. Déléguer un pouvoir, le passer à un successeur en cessant soi-même une fonction.
3. Faire passer un objet à quelqu'un, lui faire une passe : Ailier qui transmet le ballon à l'avant-centre.
4. Faire passer quelque chose à ceux qui viennent ensuite, à ses descendants, à la postérité : Transmettre un usage à ses enfants.
5. Communiquer quelque chose à quelqu'un après l'avoir reçu : J'ai un message à transmettre.
6. Faire parvenir un phénomène d'un lieu à un autre : L'air transmet les sons.
7. Faire passer une maladie d'un organisme dans un autre.

### **Transmettre, céder...**

Il m'est apparu au cours de ce voyage, mais aussi plus largement au fil de mes rencontres en France que le mot « transmission » est ce qu'on peut appeler un mot « fourre-tout ». De la même manière que le mot Résilience a pris une teinte très éloignée du concept que Boris Cyrulnik décrivait grâce à lui, le mot Transmission a de nombreuses nuances.

Pour l'agriculteur actif qui s'arrête, la manière de transmettre sa ferme peut prendre plusieurs formes, et l'impliquer de manière plus ou moins profonde et globale, depuis la formation du repreneur à travers le tutorat, quel qu'en soit la forme juridique, jusqu'à la vente de la ferme « au plus offrant » et donc souvent « en morceaux » (foncier en plusieurs lots, matériel sur le marché de l'occasion et éventuellement bâtis à part lorsqu'il peut être réorienté), en passant par la recherche d'un ou de porteurs de projets susceptibles de reprendre la ferme pour un ou plusieurs projet d'installation, avec ou non reprise des activités existantes.

Prenons l'exemple de Tamaki san, qui sur sa ferme a anticipé son départ et mis en place une forme de tutorat pour transmettre son activité. Par transmettre, il n'entend pas uniquement passer la propriété de son entreprise à son « successeur », ni la gouvernance, ni la technique. Il envisage la transmission comme un processus long, évolutif, qui nécessite plusieurs années (13 jusque-là), afin que la personne qui prenne sa suite soit en capacité de gérer l'ensemble des facettes de l'activité dans le respect de son histoire, tout en s'adaptant aux contextes nouveaux qui adviendront.

En fait, on retrouve dans ce cas précis ce qu’Alice Barthez<sup>29</sup> nomme « une relation d’adoption » qui se mettent en place lors d’une installation en dehors du cadre familial. Ce terme est basé sur le constat que dans le cas de transmissions hors cadre familial, et notamment dans les cas d’associations au sein de société, les protagonistes font appel à des mécanismes d’ordre familial et non professionnels.

« Des tensions peuvent se développer du côté du candidat qui vit mal les règles d’une famille autre que la sienne, et aussi du côté du cédant ou du partenaire restant *habité par une vision patrimoniale de son entreprise qu’il cherche à faire partager par son associé.* »

Sur une autre ferme au Japon, Konosuke expliquait la difficulté qu’il rencontrait avec son père à propos de la transmission de ses savoir-faire. Pour son père, et selon la vision de certains vieux japonais, la transmission se fait par l’observation des gestes et des attitudes. L’apprentissage qui se fait par ce biais suffit pour eux à acquérir la connaissance suffisante à la pratique de l’activité par soi-même. On a affaire là à un besoin différent quant à la méthode de transmission, qui peut selon les cas être irréconciliable.

Il y a donc de nombreuses manières de transmettre, et la démarche d’Miyu avec les citadins, de Shigehiro avec les jeunes agriculteurs ou de Kawaguchi san avec les porteurs de projet sont autant d’exemples de transmission qui prend place sur un autre terrain que celui de la ferme à transmettre.

### **Vers un statut de « transmetteur » ?**

Je remets ici cette remarque de Yoshio, à Hokkaido : « On devrait faire attention aux vieux agriculteurs qui prennent leur retraite. Car après la retraite, c’est le moment où ils ont plein d’énergie, et souvent ils ne veulent pas faire autre chose que de l’agriculture jusqu’à la fin de leur vie. Il faudrait qu’on valorise ce temps et cette énergie qu’ils ont ».

On connaît généralement tous une situation d’installation où les jeunes installés qui démarrent leur activité, cherchent à prendre en main l’outil de production, et à l’adapter à leurs besoins, évoquent la présence permanente de l’agriculteur « cédant », de son regard. Lorsque la transmission est familiale, cette présence est davantage acceptée et valorisée, car prenant place dans un système relationnel d’ordre familial. L’agriculteur retraité prend même souvent en charge un aspect du fonctionnement de la ferme, malgré les problèmes assurantiels que cela peut représenter (traite, veaux, alimentation, gestion de l’herbe...).

Dans le cadre d’une transmission hors cadre familial, il est généralement admis qu’une fois l’installation réalisée, les porteurs de projet volent de leurs propres ailes, et que le cédant doit laisser la place et ne pas intervenir dans le fonctionnement de la ferme. Le risque est que les jeunes ne parviennent alors pas à mettre en place les évolutions qu’ils souhaitent apporter, afin de ne pas heurter le cédant, ou ne pas engendrer de conflit.

---

<sup>29</sup> Barthez Alice. Installation « hors du cadre familial » et relation d’adoption. In: Économie rurale. N°253, 1999. Emploi agricole, emploi rural. Continuités, ruptures, innovations. pp. 15-20;

Mon voyage au Japon m'a permis de toucher du doigt une autre culture de la transmission et de la modernisation. Il y aurait encore beaucoup à comprendre, mais déjà, il me semble que l'on peut imaginer une troisième voie entre la situation de la transmission familiale où le cédant ne part jamais complètement de la ferme, et la transmission hors cadre familial où il est justement attendu que le cédant laisse la place à la relève.

Il serait donc intéressant de ne plus concevoir la transmission comme la préparation de la disparition ou du retrait du cédant mais comme l'organisation de la coexistence entre deux générations sur un temps long, qui permette à l'installant d'établir des racines solides tout en bénéficiant de savoir-faire et de relations qui nécessitent pour s'établir ce temps long. Cette relation ne peut toutefois exister qu'à la condition que le cédant lui-même développe une profonde confiance avec les installants, confiance sans laquelle aucune transformation ou adaptation du système d'exploitation ne pourra avoir lieu, quand bien même elle serait nécessaire à la continuité de l'existence de la ferme.

Cette notion de confiance est notamment abordée par Dominique Lataste et Brigitte Chizelle.

*« Nous pensons que lorsque les cédants évoquent la « confiance », ils disent qu'ils veulent connaître la capacité du repreneur à ne pas dilapider le bien matériel (foncier, bâtiments...) et symbolique (la capacité à exercer le métier...) qui lui a été confié et à ne pas trahir la « caution morale » accordée par le cédant auprès des propriétaires, des voisins, des fournisseurs, des clients, des collectifs agricoles et même dans certains cas de la banque... Du côté du repreneur, la confiance doit aussi s'installer (c'est le cas de le dire). Le repreneur doit avoir confiance dans la capacité du cédant à créer les conditions pour qu'il puisse faire aboutir son projet d'installation. Le projet du repreneur peut être en continuité ou plus ou moins en rupture avec l'existant, ce qui aura certainement une incidence sur la relation de confiance cédant/repreneur. »<sup>30</sup>*

L'expérience japonaise permet d'apporter une nuance sur cette même notion telle qu'elle est vécue là-bas, où elle porte principalement sur les valeurs, le sérieux, et la volonté de l'installant de développer du mieux possible l'exploitation reprise, avec la conscience que les méthodes et manières de travailler (voire la propriété des biens matériels), peuvent évoluer pour permettre la continuité de l'entreprise. L'histoire de la famille de Shigehiro illustre bien ce propos.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, le Japon s'est bâti sur une culture de l'adaptation, et il semble que cette manière d'envisager la transmission soit un facteur qui permette de reconstruire à chaque époque une société adaptée à son nouvel environnement. Dans un contexte occidental de bouleversement à la fois climatique et sociétal, ces impératifs d'adaptation à un environnement changeant, peu prégnants auparavant deviennent inévitables à prendre en compte.

---

<sup>30</sup> Dominique Lataste, Brigitte Chizelle « Une lecture psychosociologique des difficultés d'accès au métier d'agriculteur pour les candidats hors cadre familial. La confiance au cœur du processus de transmission-reprise ? », Pour 2014/4 (N° 224), p. 15-27. DOI 10.3917/pour.224.0015

## Adapter l'accompagnement

En conclusion, et pour faire le lien avec mon métier, il me semble que la manière que nous avons d'accompagner la transmission doit prendre en compte les éléments présentés et explicités ci-dessus.

D'abord, en favorisant tout ce qui peut préparer un territoire et une ferme à accueillir une installation. En effet, il ne suffit pas d'aider les porteurs de projet dans leur parcours, car aussi préparé et solide économiquement qu'il soit, aucun aspirant agriculteur ne pourra s'installer sur une ferme dont le cédant n'est pas volontaire ou dont la collectivité (dans son aspect administratif et communautaire) ne souhaite pas la continuité.

Et par accompagnement, l'expérience japonaise montre qu'il ne s'agit pas uniquement du rôle de l'Etat en tant qu'élaborateur de politique publique, ni d'organismes d'accompagnement associatifs ou institutionnels, ni d'ailleurs uniquement du cédant lui-même, mais bien une responsabilité collective. Kazuhiro et Yoshiyuki parlent de « devoir social » pour évoquer leur responsabilité de cultiver les terres afin qu'elles ne s'enfichent pas, Shigehiro reçoit sur sa ferme de jeunes agriculteurs pour leur transmettre une culture de l'entreprise, Kawaguchi san a décidé d'être pour les porteurs de projet une « personne clef » qui favorise leur montée en compétence et leur intégration dans la communauté... autant d'exemple de la manière dont l'écosystème rural peut alimenter un terreau propice à l'installation, et enclencher une dynamique positive.

Le rôle de la puissance publique n'est cependant pas à écarter, par son influence sur la nature du chemin de la transmission : est-ce un chemin balisé, agrémenté de dispositifs encadrant et favorisant le lien cédant-repreneur (tutorat, stages, parrainage, test), en pente douce vers un avenir souhaitable pour les deux parties, y compris économiquement (revenu agricole décent, compensation du manque à gagner de la transmission vs. la spéculation), mais aussi humainement (avoir une place et y trouver du sens). Ou a-t-on affaire à un « parcours du combattant », où il faut être particulièrement militant pour mener jusqu'au bout son projet de transmission hors cadre familial ?

Réussir la transmission massive des fermes nécessite de lever un maximum de facteurs qui rendent aujourd'hui les fermes intransmissibles, et les cédants ou les repreneurs ne peuvent pas porter le risque et la responsabilité de la transition seuls : les leviers sont donc à aller chercher collectivement.

## Conclusion

Le renouvellement des générations agricoles est un enjeu majeur en France, ainsi qu'un levier de la transition, et donc une opportunité si l'on décide de s'atteler à la question. Le dispositif d'aide à l'installation, avec son historique, offre des enseignements précieux qui doivent être adaptés aux réalités actuelles, d'évolution de la vision du métier et aux aspirations légitimes des futurs agriculteurs en termes d'équité sociale avec les autres secteurs d'activité.

La rémunération des agriculteurs reste notamment une problématique centrale. Attirer et maintenir de jeunes agriculteurs dans un secteur qui peine à rémunérer correctement ses travailleurs passe donc entre autres par une réflexion sur la valeur des produits agricoles.

Ensuite, le métier d'agriculteur évolue, et les aspirations des jeunes générations ne correspondent plus toujours aux fermes disponibles à la reprise. Cette inadéquation nécessite de repenser la manière de transmettre, en créant des solutions novatrices, d'accompagnement notamment.

L'expérience acquise au cours de cette étude au Japon vient confirmer que le rôle des collectivités locales, encore peu mobilisées en France, mérite une attention accrue et un investissement collectif. Celles-ci peuvent en effet jouer un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes agriculteurs et dans la facilitation de la transmission. La valorisation du rôle des cédants, même après la transmission, paraît également essentielle, car ils représentent une source de savoirs et d'expérience indispensable pour les nouveaux entrants.

Enfin, cette étude a permis de mettre en valeur l'importance de la confiance entre cédants, porteurs de projets et acteurs du territoire, confiance qui semble être la pierre d'angle sur laquelle se bâtissent les évolutions nécessaires pour mener à terme les projets de transmission et d'installation. Loin d'être simple ni rapide à établir, elle mérite une attention particulière.

## **Bibliographie sur le renouvellement des générations au Japon**

Au cours de ce projet d'étude, j'ai eu l'occasion de (re)découvrir et de lire une grande variété d'écrits qui traitent de la question de l'installation et de la transmission en agriculture, au sens large. Articles de sociologie rurale, études diverses, mais aussi romans, livrets d'informations sur l'installation ou la transmission proposés par les différents acteurs de l'accompagnement...

La bibliographie est vaste, et je ne peux qu'inviter les personnes qui s'intéressent à la question à visiter les sites internet des structures spécialisées sur la question (chambres d'agriculture, Fadear, Terre de Liens, Réseau Civam, PAI...), qui regorgent de ressources sur une diversité de facettes de la problématique en France.

Je présente ci-dessous une sélection de mes lectures sur cette question au Japon.

### *✓ Livres et articles*

Amemiya H. 2015, La longue marche de l'agriculture familiale au Japon, revue Tiers Monde n°221

Amemiya H. (dir), 2010, Du Teikei aux Amap. Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux, Rennes, PUR.

Calvet R. 2022. Histoire rurale et Révolution française dans le Japon de la réforme agraire (1926-1953), Annales historiques de la Révolution française, 331 | janvier-mars 2003

Calvet R. 2002. La réforme agraire japonaise de 1946 - Les fondements historiques d'un succès. Histoire et Sociétés Rurales 2002/2, pages 65 à 89.

Gatien A. 2004, Analyse-diagnostic de système agraire dans la plaine du Kosen à Hokkaidô, Japon.

McGreevy S., Kobayashi M. & Tanaka K. (2019) Agrarian pathways for the next generation of Japanese farmers, Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 40:2, 272-290

MAFF (Japan), 2020. Results of 2020 Census of Agriculture and Forestry

MAFF (Japan) Manuel De nouveaux agriculteurs - Mesures de soutien offertes aux débutants en agriculture (en Japonais)

MASA (France), 2022, Les politiques agricoles à travers le monde - Japon

OECD 2023. Agricultural policy monitoring and evaluation 2023

Sabatier L. 2022, Déprise agricole et vieillissement au sein de l'ancienne municipalité de Nagato (Japon)

Sekine, Kae. Chapitre 16 - Néolibéralisation de la politique agricole au Japon et contradictions entre modèles agricoles In : Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : Un nouveau paradigme du développement territorial ? [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 2021

Shogenji S. 2010. Recent Development of Agricultural Policy Instruments: Its Features and Problems. Government Auditing Review Volume10 (MARCH 2003)

Yonekura, H. (2021). The Sixth Sector Industrialization of Agriculture and the Relay Shipping of Vegetables in Japan: Implications for the Agricultural and Rural Development of Middle Income Countries. Advances in Social Sciences Research Journal, 8(7). 350-368.

Zollet, S.; Maharjan, K.L. Overcoming the Barriers to Entry of Newcomer Sustainable Farmers: Insights from the Emergence of Organic Clusters in Japan. Sustainability 2021, 13, 866.

✓ *Sites internet*

	<p>JA Group</p> <p><a href="https://life.ja-group.jp/">https://life.ja-group.jp/</a></p>
<p><b>農林水産省</b></p>	<p>Ministère de l'agriculture Japonais (pages sur l'installation-transmission)</p> <p><a href="https://www.maff.go.jp/j/new_farmer/">https://www.maff.go.jp/j/new_farmer/</a></p>
	<p>Be Farmer (National Chambers of agriculture)</p> <p><a href="https://www.be-farmer.jp/">https://www.be-farmer.jp/</a></p>
	<p>Chambres nationales d'agriculture</p> <p><a href="https://www.nca.or.jp/">https://www.nca.or.jp/</a></p>